

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	01	INFRASTRUCTURE	03	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01
EDUCATION	02	TRANSPORT	02	ADMINISTRATION	11
RURAL	10	ENERGIE	03	NON DEFINIS	02

N° 2585

23 Juin 2022

23 June 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	00020/C/MINEPIA/SG/DAG/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00020/C/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 20 JUIN 2022 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0002 /AONO/MINEPIA/CIPM/2022 DU 04 MARS 2022 EN VUE DE L'ACQUISITION ET LE PRÉPOSITIONNEMENT DES DOSES DE VACCINS CONTRE LA RAGE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

2	Reference	00479/D/MINEPIA/SG/DAG/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 00479/D/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 20 JUIN 2022 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0002 /AONO/MINEPIA/CIPM/2022 DU 04 MARS 2022 EN VUE DE L'ACQUISITION ET LE PRÉPOSITIONNEMENT DES DOSES DE VACCINS CONTRE LA RAGE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

3	Reference	003/DC/C.KAELE/CIPM/TBEC/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/C.KLE/CIPM/TBEC/2022 DU 30 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE, COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINPROFF, EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	29-06-2022

4	Reference	00021/C/MINEPIA/SG/DAG/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00021/C/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 20 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°0005/DC/MINEPIA/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022 EN VUE DE L'ACQUISITION DES OUTILS DE COMMUNICATION ET DE VIDÉO CONFÉRENCES.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

5	Reference	000011/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	DECISION N°000011/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 07 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA CONSULTATION DIRECTE N°0003/CD/MINAS/2022 SUITE À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°002226/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/AC DU 16 MAI 2022 POUR LA RÉALISATION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE À LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'ACCUEIL ET DE TRANSIT (CAT) DE MFOU.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	814/CW/DG/CIPM/2022 DU 13/06/2022 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°814/CW/DG/CIPM/2022 DU 13/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000006/AONO/CAMWATER?DG1CIPM/2022 DU _05/0412022 POUR LA FOURNITURE DE 11 500 COMPTEURS DE CONSOMMATION D'EAU DES ABONNES DN15, DN20 ET DN40 CLASSE C
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

7	Reference	006/AONR/SIC/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°006/AONR/SIC/CIPM/2022 DU 20 JUIN 2022 POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA SIC A LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ISO 14001 VERSION 2015FINANCEMENT : BUDGET SIC EXERCICE 2022LIGNE D'IMPUTATION N° 21 93 10 21
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	15-07-2022

8	Reference	002/DC/C.KAELE/CIPM/TBEC/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C.KLE/CIPM/TBEC/2022 DU 30 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'UNITE PILOTE AQUACULTURE DE KAELE DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEPIA, EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	29-06-2022

9	Reference	000814/DAG/DG/PAD DU 09/06/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N° 000814/DAG/DG/PAD DU 09/06/2022 PORTANT PUBLICATION DE L' ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000006/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 05/04/2022 POUR LA FOURNITURE DE 11 500 COMPTEURS DE CONSOMMATION D'EAU DES ABONNES DN15, DN20 ET DN40 CLASSE C.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

10	Reference	000007/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°000007/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 07 JUIN 2022PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DIRECTE N°0003/CD/MINAS/2022 SUITE À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°002226/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/AC DU 16 MAI 2022 POUR LA RÉALISATION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE À LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'ACCUEIL ET DE TRANSIT (CAT) DE MFOU.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

11	Reference	0012./D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	DECISION N°0012./D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 17 JUIN 2022PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ ET D'UNE LETTRE-COMMANDE RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CIPM/MINAS/2022 DU 20 AVRIL 202 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) VÉHICULES POUR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES EN DEUX LOTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	<p>Reference 00480/D/MINEPIA/SG/DAG/2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 00480/D/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 20 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°0005/DC/MINEPIA/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022 EN VUE DE L'ACQUISITION DES OUTILS DE COMMUNICATION ET DE VIDÉO CONFÉRENCES.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

13	<p>Reference 000157/c/MINSANTE/CEPS-BID Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°000157/C/MINSANTE/CEPS-BIDPORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°D13-91/AOIO/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2021 DU 15 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS, DES MATERIELS MEDICOTECHNIQUES (LOT 1) ET DU MOBILIER DE BUREAU (LOT 2) AU PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DES SERVICES DES SOINS DE SANTE PRIMAIRE ET SECONDAIRE DANS TRENTE (30) CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DANS HUIT REGIONS DU CAMEROUN.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

14	<p>Reference 005 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°005AU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DDC/CNKAF/CIPM/2022 DU 13 MAI 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE AU CES DE ZOCK 2 (ZOASSI), A NGONG ET A MELEN, COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DU MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

15	<p>Reference 001/2022/AONR/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/2022/AONR/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM DU 22 JUIN 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE L'EVALUATION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, COMPTABLE ET FINANCIERE DU CENTRE REGIONAL DE PROFESSIONNALISATION AGROPASTORALE (CRPA) DE GAROUA ET DE LA PLATEFORME NATIONALE DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES AGROPASTORALES DU CAMEROUN (PLANOPAC) DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PERENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA).FINANCEMENT : C2D /PCP-ACEFA,CONVENTION N° CCM 1397 03 WIMPUTATION : 56 31 670013 6521</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 21-07-2022</p>
-----------	--

16	<p>Reference 009/AONO/CNKAF/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 23 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES EQUIPES D'UNE PMH DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 19-07-2022</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

17	Reference	05/AOIO/CFC/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AOIO/CFC/CIPM/2022 DU 22 JUIN 2022 POUR LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE DEVANT ASSURER LA FOURNITURE ET L'IMPLEMENTATION D'UN PROGICIEL INTEGRE DE GESTION BANCAIRE AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	04-08-2022

18	Reference	021/AONO/MINEPDED/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) N°00021/AONO/MINEPDED/CIPM/2022 DU 20 JUIN 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ELABORATION DE LA CARTOGRAPHIE DES COURS D'EAU DU CAMEROUN ENVAHIS PAR LES PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTES : CAS DE NYONGFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) IMPUTATION BUDGETAIRE : 56 28 069 05 230010 2310 UNITE PHYSIQUE : 2111901
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	21-07-2022

19	Reference	N°001/ASMI/MAETUR/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/MAETUR/2022 DU 22/06/2022 RELATIF A LA PRESELECTION D'ENTREPRISES (ETABLISSEMENTS) ET CABINETS TOPOGRAPHIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES TRAVAUX DE BORNAGE, D'ETUDES ET DE LEVES TOPOGRAPHIQUES DES ASSIETTES FONCIERES DES LOTISSEMENTS ET DE TOUTE AUTRE OPERATION REALISEE PAR LA MAETUR
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	08-07-2022

20	Reference	N° 011/ SNI/DG/DAG/DAG.A/ALM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 011/ SNI/DG/DAG/DAG.A/ALMPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/SNI/CIPM/22 DU 17 MAI 2022 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE VEHICULES A LA SNI
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

21	Reference	35/A/MINHDU/SG/C2D-CR/CCS/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°00035/A/MINHDU/SG/C2D-CR/CCS/2022 DU 16 JUIN 2022 SUR L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°0032/AOIR/MINHDU/C2D-CR/CIPM-MINHDU/CCCM-TR/2022 DU 31 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE VOIRIE DANS LA VILLE DE MAROUADANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D - URBAIN « CAPITALES RÉGIONALES ».
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

22	Reference	N°A262 C/ARSEL/DG/DAAFRH/SDAAB Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°A262 C/ARSEL/DG/DAAFRH/SDAAB DU 21 JUIN 2022PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°002/AONO/ARSEL/DG/CIPM/SIGAM/2022 DU 28 FÉVRIER 2022 RELATIF A L'INVENTAIRE PHYSIQUE DES ACTIFS DU SEGMENT DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ AU CAMEROUN EN DEUX LOTS. LOT 1 RÉGION DU CENTRE ET LOT 2 RÉGION DU LITTORAL FINACEMENT : BUDGET ARSEL, EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference [00017/C/MINEPIA/SG/DAG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 00017/C/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 17 JUIN 2022 QUALIFICATION DES CONSULTANTS OU GROUPE DE CONSULTANTS SUITE À L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°0007 /AMI/MINEPIA/CPC/2022 DU 25 AVRIL 2022 RELATIF À LA PRÉ-QUALIFICATION DE CONSULTANTS OU GROUPE DE CONSULTANTS EN VUE DE L'ÉTUDE ARCHITECTURALE POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DE MVOG-BETSÍ (YAOUNDÉ).

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

24

Reference [N° 066/SNI/DG/DAG/DAG.A/ALM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 066/SNI/DG/DAG/DAG.A/ALM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/SNI/CIPM/22 DU 17 MAI 2022 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE VÉHICULES À LA SNI

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

25

Reference [00475 /D/MINEPIA/SG/DAG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 00475 /D/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 17 JUIN 2022 PORTANT QUALIFICATION DES CONSULTANTS OU GROUPE DE CONSULTANTS SUITE À L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°0009 /AMI/MINEPIA/CPC/2022 DU 25 AVRIL 2022, RELATIF À LA PRÉ-QUALIFICATION DE CONSULTANTS OU GROUPE DE CONSULTANTS POUR LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT LAITIÉ.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

26

Reference [N° 00000197 D/ARSEL/DG/DAAFRH/SDAAB](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 00000197 D/ARSEL/DG/DAAFRH/SDAAB DU 21 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA PRESTATION, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/ARSEL/DG/CIPM/SIGAM/2022 DU 28 FÉVRIER 2022 RELATIF À L'INVENTAIRE PHYSIQUE DES ACTIFS DU SEGMENT DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ AU CAMEROUN EN DEUX LOTS. LOT 1 RÉGION DU CENTRE ET LOT 2 RÉGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

27

Reference [009/AONO/C.KAELE/CIPM/TBEC/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C.KAELE/CIPM/TBEC/2022 DU 15 JUIN 2022 EN PRODURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BOUTIQUES (24) AU MARCHÉ MODERNE DE KAELE, DANS LA COMMUNE DE KAELE, DÉPARTEMENT DE MAYO KANI, RÉGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL, EXERCICE 2022.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 13-07-2022

28

Reference [002/AONO/C.KTA/CIPM/TBEC/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/C.KTA/CIPM/TBEC/2022 DU 09/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'EP DE SANDAWADJIRL, DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA, DÉPARTEMENT DU MAYO-SAVA, RÉGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BIPMINEDUB EXERCICE 2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 30-06-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference [001/AONO/C.KTA/CIPM/AG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 001/AONO/C-KTA/CIPM/AG/2022 DU 13/06/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION D'UN TRACTOPCLLE DE TYPE 3DXSUPER (4WD) MODELÉ MOTEUR JCB TURBOCOMPRESSEUR, 4 CYLINDRES, REFROIDISSEUR D'EAU, DIESEL POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE KOLOFATAFINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2022

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 01-07-2022

30

Reference [10/AONO/C.KAELE/CIPM/TBEC/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/C.KLE/CIPM/TBEC/2022 DU 15 JUIN 2022 EN PRODURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS D'ETALES (04) AU MARCHÉ MODERNE DE KAELE, DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL, EXERCICE 2022.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 13-07-2022

31

Reference [11/AONO/C.KTA/CIPM/TBEC/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES N°11/AAO/C-KTA/CIPM/2022 DU 13/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BERGES DU MAYO AMCHIDE DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA, DEPARTEMENT DU MAYOSAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL EXERCICE 2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 06-07-2022

32

Reference [00045/E/2/AONR/MINHDU/CIPM /2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN° 00045/E/2/AONR/MINHDU/CIPM /2022 DU 22 JUIN 2022POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATIAIRE EN VUE DE L'APPUI A L'ORGANISATION DE LA CELEBRATION AU CAMEROUN, DE L'EDITION 2022, DE LA JOURNEE MONDIALE DE L'HABITAT DANS LA VILLE DE BERTOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINHDU, EXERCICE 2022

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 20-07-2022

33

Reference [10/AONO/C.KTA/CIPM/BEC/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/C-KTA/CIPM-TBEC/2022 DU 13/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE GANCE DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DEL'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BIP MINEPIA, EXERCICE 2022, IMPUTATION ; 56 31 055 01 641334 523112 951 AUTORISATION DE DEPENSE N° : IX04324

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 06-07-2022

34

Reference [0005/AONO/MINRESI/INC/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0005/AONO/MINRESI/INC/CIPM/2022 DU 22 JUIN 2022EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ATELIER DE VALORISATION DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE DANS LA REGION DE L'OUEST. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 19-07-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

35

Reference [65/AOIO/MINTP/CSPM-PLANUT/CCCM-TR/2022 DU 13/06/22](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 065/AOIO/MINTP/CSPM-PLANUT/CCCM-TR/2022 DU 13 JUIN 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS AXES ROUTIERS DANS LE CADRE DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE EN RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN.LOT 9: TRONÇON: GUIDJIBA-TAPARE (57 KM)V LOT 9-A : GUIDJIBA-PONT DE BENOUE (Y COMPRIS CONSTRUCTION DU PONT SUR LA BÉNOUÉ) : 24KM ;V LOT 9-B : PONT DE LA BENOUE-TAPARE: 33 KM.FINANCEMENT : BIP-MINTP/BUDGET DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL EXERCICE 2022 ET SUIVANTS AUTORITE CONTRACTANTE, MAITRE D'OUVRAGE : MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 17-08-2022

36

Reference [019/AONO/MINEPDED/CIPM/-2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00019/AONO/MINEPDED/CIPM/-2022 DU 15 JUIN 2022 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) BATEAUX DE COLLECTEURS DE LA JACINTE D'EAU ET AUTRES PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTES.FINANCEMENT : COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 27-07-2022

37

Reference [00018/AONO/MINEPDED/CIPM/-2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00018/AONO/MINEPDED/CIPM/-2022 DU 15 JUIN 2022 POUR L'ACQUISITION DES MACHINES DE DESTRUCTION DES PLASTIQUES.FINANCEMENT : COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE (CAS)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 21-07-2022

38

Reference [20/AONR/MINEPDED/CSPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00020/AONR/MINEPDED/CSPM/2022 DU 15 JUIN 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DES RESEAUX LAN ET D'INTERCONNEXION DU MINEPDED EN VUE DE LEURS REHABILITATION ET MISE A NIVEAU DE L'INFRASTRUCTURE D'HEBERGEMENT.FINANCEMENT : FONDS COMMUN PSFETÂCHE N° 5.2.4.1.1

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 20-07-2022

39

Reference [003/2022/AOIR/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 003/2022/AOIR/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM DU 22 JUIN 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE L'AUDIT DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE DU VOLET FINANCEMENT DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PERENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA).FINANCEMENT : C2D /PCP-ACEFA,CONVENTION N° CCM 1397 03 WIMPUTATION : 56 31 670012 6521

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 16-08-2022



RESUME DES CONSULTATIONS

40	Reference	12/SMI/CUD/CAB-MAIRE/PDVIR-UTL/2022 Lire
	Titre/objet	SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 012/SMI/CUD/CAB-MAIRE/PDVIR-UTL/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGÉ DU CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE PLANTATION D'ARBRES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE DOUALA 3ÈME ET 5ÈME CETTE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT FAIT SUITE À L'AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS DE CE PROJET PUBLIÉ DANS « DEVELOPMENT BUSINESS » EN LIGNE DES NATIONS UNIES (UNDB ONLINE) EN DATE DU 05 AOÛT 2019 ET DANS LE QUOTIDIEN NATIONAL « CAMEROON TRIBUNE » DU 07 AOÛT 2019.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	12-07-2022

41	Reference	A/171/C/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° A/171/C/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2022 DU 15 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/MINEDUB/CIPM/2022 DU 11/04/2022 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS INFORMATIQUES ET ACCESSOIRES, LA CONCEPTION ET LE DÉVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME MOBILE DU LOGICIEL D'APPLICATION DU SUIVI INFORMATISÉ DU FONCTIONNEMENT DES ECOLES ET DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL ENSEIGNANT (SIFEMPE).FINANCEMENT : BIP 2022 (IMPUTATION 56-15-104-01-340020-524211).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

42	Reference	0008/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°0008/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 17 JUIN 2022PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CIPM/MINAS/2022 DU 20 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) VÉHICULES POUR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES EN DEUX LOTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

43	Reference	094/AONO/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0094/AONO/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2022 DU 30 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE REPARATION DES EQUIPEMENTS TECHNIQUES DU CENTRE DE PROMOTION DU BOIS DE YAOUNDE/NKOLBISSON, DU MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	01-08-2022

44	Reference	00020/C/MINEPIA/SG/DAG/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00020/C/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 20 JUIN 2022 DÉCLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0002 /AONO/MINEPIA/CIPM/2022 DU 04 MARS 2022 EN VUE DE L'ACQUISITION ET LE PRÉPOSITIONNEMENT DES DOSES DE VACCINS CONTRE LA RAGE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

45

Reference [157/AONO/MINFOF/CSPM/FC- PSFE/22](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0157/AONO/MINFOF/CSPM/FC- PSFE/22 DU 31 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE REPROFILAGE DES VOIES D'ACCÈS, DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPES À ÉNERGIE SOLAIRE, DE CURAGE DE DEUX (02) MARES NATURELLES ET D'INSTALLATION DES CANALISATIONS D'ALIMENTATION DESDITES MARES DANS LE PARC NATIONAL DE WAZA.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 01-08-2022

46

Reference [78/22/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG./](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 78/22/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG./- PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE N°04 BIS/AONO/MINESEC/CIPM/2022 DU 22 AVRIL 2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

47

Reference [003/AONO/C.KTA/CIPM/TBEC/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/C.KTA/CIPM/TBEC/2022 DU 09/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE GREA, DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BIP MINEDUB EXERCICE 2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 30-06-2022

48

Reference [008/AONO/CNKAF/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 23 JUIN 2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DANS LES CENTRES DE SANTE INTEGRES DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 19-07-2022

49

Reference [00018/C/MINEPIA/SG/DAG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 00018/C/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 17 JUIN 2022 QUALIFICATION DES CONSULTANTS OU GROUPE DE CONSULTANTS SUITE À L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°0009 /AM/MINEPIA/CPC/2022 DU 25 AVRIL 2022, RELATIF À LA PRÉ-QUALIFICATION DE CONSULTANTS OU GROUPE DE CONSULTANTS POUR LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT LAITIER.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

50

Reference [0259/B1/10601/D/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 0259/B1/10601/D/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2022 DU 15 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/MINEDUB/CIPM/2022 DU 11/04/2022 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS INFORMATIQUES ET ACCESSOIRES, LA CONCEPTION ET LE DÉVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME MOBILE DU LOGICIEL D'APPLICATION DU SUIVI INFORMATISÉ DU FONCTIONNEMENT DES ECOLES ET DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL ENSEIGNANT (SIFEMPE).

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

51	Reference 286/22/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/ Lire Titre/objet DECISION N° 286/22/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/DU 21 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

52	Reference 00474 /D/MINEPIA/SG/DAG/2022 Lire Titre/objet DECISION N° 00474 /D/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 17 JUIN 2022 PORTANT QUALIFICATION DES CONSULTANTS OU GROUPE DE CONSULTANTS SUITE À L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°0007 /AMI/MINEPIA/CPC/2022 DU 25 AVRIL 2022 RELATIF À LA PRÉ-QUALIFICATION DE CONSULTANTS OU GROUPE DE CONSULTANTS EN VUE DE L'ÉTUDE ARCHITECTURALE POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DE MVOG-BETSI (YAOUNDÉ). Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

53	Reference 018/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 DU 17 JUIN 2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°018/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 DU 17 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE JEUX ET DE LOISIRS À LA STATION NAUTIQUE DE MAGA Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 14-07-2022
-----------	--

54	Reference 019/AONO/ DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2022 DU 21 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/ DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2022 DU 21 JUIN 2022 RELATIF A LA FOURNITURE, AUX TRAVAUX D'INSTALLATION ET A LA MISE EN SERVICE D'UN ECRAN FLOTTANT INTERNE COMPLET DANS LE BAC 3 SUPER DU DEPOT SCDP DE BAFOUSSAM.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2022 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 14-07-2022
-----------	--

55	Reference 006/AONO/C- MAKARY/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/C- MAKARY/CIPM/2022 DU 04/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE MAKARY, DANS LA COMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONEET CHARI, REGION DE L'EXTREME NORD. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 29-06-2022
-----------	--

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N° 00020/C/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 20 JUIN 2022 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0002 /AONO/MINEPIA/CIPM/2022 DU 04 MARS 2022 EN VUE DE L'ACQUISITION ET LE PRÉPOSITIONNEMENT DES DOSES DE VACCINS CONTRE LA RAGE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° 00479/D/MINEPIA/SG/DAG/2022 du 20 juin 2022, l'appel d'offres sus-indiqué est déclaré infructueux, en raison de l'absence d'une offre technique satisfaisante.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 20 Juin 2022

Le **MINISTRE**

DR TAIGA

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N° 00479/D/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 20 JUIN 2022 DÉCLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0002 /AONO/MINEPIA/CIPM/2022 DU 04 MARS 2022 EN VUE DE L'ACQUISITION ET LE PRÉPOSITIONNEMENT DES DOSES DE VACCINS CONTRE LA RAGE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publics pour l'Exercice 2022 ;

Vu la circulaire n° 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics.

Considérant le dossier d'appel d'offres national N° 0002 /AONO/MINEPIA/CIPM/2022 du 04 mars 2022 en vue de l'acquisition et le prépositionnement des doses de vaccins contre la rage,

DECIDE :

Article 1^{er} : La consultation susmentionnée est déclarée infructueuse, en raison de l'absence d'une offre technique satisfaisante.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 20 Juin 2022

Le **MINISTRE**

DR TAIGA

COMMUNE DE KAELE

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/C.KLE/CIPM/TBEC/2022 DU 30 MAI 2022
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA
FAMILLE, COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINPROFF, EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
56 43 140 01 641326 523313 731

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) MINPROFF de l'Exercice 2021, le Maire de la Commune de Kaélé, Autorité Contractante, lance un avis de Consultation pour **les travaux de réhabilitation centre de promotion de la femme et de la famille de KAELE**

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent :

Les travaux comprennent notamment :

- installation de chantier
- Maçonnerie-béton armé et carrelage ;
- Charpente-Couverture-Plafond ;
- Menuiserie ;
- plomberie sanitaire ;
- Electricité ;

- Peinture

3. Cout Prévisionnel

15 200 000 F CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public **MINPROFF** de l'Exercice 2022 sur la ligne d'Imputation Budgétaire : **56 43 140 01 641326 523313 731**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux, dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de **vingt mille (20 000) francs CFA** auprès de la Recette municipale de la Commune de Kaélé.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux contre récépissé, au plus tard le **29/06/2022 à 11 Heures** et devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/C.KLE/CIPM/TBEC/2022 DU 30 MAI 2022
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA
FAMILLE, COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de **deux (02) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kaélé, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous :

Date et heure d'ouverture des plis	Le 29/06/2022 à 13 heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle des réunions de l'hôtel de ville de Kaélé

14. Critères d'évaluation

11 Critères d'évaluation

- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront notamment sur :

1. L'absence d'une pièce dans le dossier administratif ;(caution de soumission)
2. La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Critères essentiels :

1. Absence de Preuves de deux réalisations au moins dans le domaine de travaux de réfection de bâtiment au montant supérieur à 100 millions de CFA francs.
2. Chantier abandonné en (2019-2020-2021).

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la description des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la plus avantageuse en tenant compte des rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, auprès de l'Autorité Contractante, aux Marchés et des Projets de la Commune de Kaélé, Tél : 677 86 88 36 / 697 04 54 02. « **Pour toute tentative de corruption ou de fraude, veuillez appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants: 673 20 57 00** »

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N° 00021/C/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 20 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°0005/DC/MINEPIA/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022 EN VUE DE L'ACQUISITION DES OUTILS DE COMMUNICATION ET DE VIDÉO CONFÉRENCES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° 00480 /D/MINEPIA/SG/DAG/2022 du 20 juin 2022, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation sus citée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Sté. SMART INTEGRATION SYSTEM, B.P: 1763 Douala	Huit millions six cent soixante-un mille trente-sept (8 661 037)	La Cellule de Communication du MINEPIA	Quatre-vingt-dix (90) jours.

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription du marché correspondant.

A l'application de ce délai, le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales se réserve le droit de réattribuer, sans qu'il y ait lieu à réclamation, ladite lettre-commande au soumissionnaire classé deuxième. /-

Par ailleurs, les soumissionnaires qui suivent n'ont pas été retenus pour des motifs ci-après :

N°	Soumissionnaire	Motifs de rejet
1	ENSERBAT SARL	Plus disant
2	LTS CENTRAL	Plus disant
3	Ets LA GLOIRE	Offres Techniques Non-conforme

Ils sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites. /-

YAOUNDE le 20 Juin 2022

Le MINISTRE

DR TAIGA

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

DECISION N°000011/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 07 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA CONSULTATION DIRECTE N°0003/CD/MINAS/2022 SUITE À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°002226/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/AC DU 16 MAI 2022 POUR LA RÉALISATION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE À LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'ACCUEIL ET DE TRANSIT (CAT) DE MFOU.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Affaires Sociales, Maitre d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

Vu la Loi N° 2018/012 du 11 janvier 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques;

Vu la Loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 portant régime fiscal et douanier applicable aux Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 00000546/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Vu la Consultation Directe N°0003/CD/MINAS/2022 suite à l'autorisation la lettre d'autorisation de gré à gré N°002226/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/ac du 16 mai 2022 du Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics ;

Vu le Rapport d'analyse des offres administrative, technique et financière du 02 juin 2022 établissant la proposition d'attribution de la Lettre-Commande subséquente à la Consultation sus évoquée ;

Vu l'offre du soumissionnaire ;

Considérant la Consultation susmentionnée,

DECIDE,

Article 1^{er} : Est attribuée, au Cabinet d'Etudes GROUPEMENT ETS SIFCAM/CYTI SARL, la Lettre-Commande subséquente à la Consultation susvisée, à hauteur de F CFA 13 500 000 (Treize millions cinq cent mille) TTC et pour un délai d'exécution de 05 (cinq) mois.

Article 2 : Le mandataire dudit Cabinet d'Etudes est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics pour les modalités d'établissement et de souscription du Projet de Lettre-Commande.

Article 4: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

DÉCISION N°814/CW/DG/CIPM/2022 DU 13/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000006/AONO/CAMWATER?DG1CIPM/2022 DU _05/0412022 POUR LA FOURNITURE DE 11 500 COMPTEURS DE CONSOMMATION D'EAU DES ABONNES DN15, DN20 ET DN40 CLASSE C

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut général des Entreprises Publiques ;
Vu Le Décret n°2018/355 du 12 Juin 2018 `fixant les règles applicables aux marchés des entreprises publiques
Vu Le Décret N°2018/144 du 20 Février 2018 portant réorganisation de la Cameroon Water Utilities Corporation
Vu La Résolution N°00212017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 10 Novembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général de la CAMWATER de monsieur BOLENGA Gervais ;
Vu La Résolution N°001/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 18 Décembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général Adjoint de la CAMWATER de monsieur BIDJOCKA Jean Pierre.
Vu Vu la résolution n°0021/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration, réuni en session extraordinaire le 14 Août 2018 portant élection, au poste de Président du Conseil d'Administration de Monsieur KUM BONG KWA Patrick
Vu La Résolution N°010/CA/CAMWATER du 05 Mars 2019 portant création, organisation et fonctionnement d'une commission chargée du suivi et du contrôle des marchés placée auprès du Conseil d'Administration de la CAMWATER
Vu Considérant L'Avis de la CIPM sur le rapport d'analyse combiné en date du 25/05/2022.

DECIDE

Article 1er : La société ci-après citée est reconnue comme adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'offres susmentionné :

N° du Lot.	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
Lot Unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	ETS SERAYIM EP: 6195	359 835 875 FCFA TTC	09 mois

Article 2: La présente Décision sera signée et communiquée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 9 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°006/AONR/SIC/CIPM/2022 DU 20 JUIN 2022 POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA SIC A LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ISO 14001 VERSION 2015 FINANCEMENT : BUDGET SIC EXERCICE 2022 LIGNE D'IMPUTATION N° 21 93 10 21

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
N° 21 93 10 21

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de La Société Immobilière du Cameroun (SIC) dans le cadre de l'implémentation de la politique de gestion de l'environnement à la SIC lance un Appel d'Offres National Restreint pour le recrutement des Cabinets ou groupement de cabinets chargé d'accompagner la SIC à la mise en place du Système de Management Environnemental ISO 14001 version 2015 sur les sites de la direction Générale et les Délégations régionales de Yaoundé et Douala.

Le présent Appel d'Offres fait suite à l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt **N°028/ASMI/SIC/2021 du 18 novembre 2021** pour la préqualification des consultants devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint (AONR) susmentionné.

2. Consistance des prestations

Les prestations objets du présent appel d'offres comprennent les missions suivantes :

Mission 1. Analyse environnementale et conception du Plan d'actions de mise en conformité du Système de Management Environnemental ;

Mission 2. Mise en œuvre et Suivi/Evaluation du Plan d'actions du SME à la Direction Générale et les Délégations régionales de Yaoundé et Douala ;

Mission 3. Préparation à la certification du Système de management environnemental ISO 14001V2015

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la réalisation des prestations est de **TTC cinquante Millions (50 000 000) FCFA.**

4. Allotissement

Les prestations se constituent en **un seul lot.**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à :

N°	BET/ Groupements de BET	Adresse et Téléphone
1	GROUPEMENT LEGACY /QUALITEC	Tél : 6 93 41 12 71
2	CARFAD	BP :30 588 Yaoundé-Cameroun Tél : 699 95 01 05

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget SIC. Exercice 2022 et suivants, **Ligne n° 21 93 10 21**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Appel d'Offres, à la Cellule des Marchés, sise Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) B.P. 387 Yaoundé, Téléphone : 222 23 01 59, Fax: 222 22 51 19 web site : www.sic.cm, E-mail : info@sic.cm, face immeuble T.BELLA au Quartier Hippodrome à Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré, à la Cellule des Marchés de la SIC, sise à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) B.P. 387 Yaoundé, Téléphone : 222 23 01 59, Fax: 222 22 51 19 web site : www.sic.cm, E-mail : info@sic.cm, face immeuble T.BELLA au Quartier Hippodrome à Yaoundé, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Soixante-quinze mille (75 000) FCFA** dans le compte CAS ARMP/BICEC.

9. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels. Elles devront être scellées et cachetées, et déposées contre décharge dans le registre de l'ARMP prévu à cet effet à la Cellule des Marchés sus énoncée **au plus tard le 15 juin 2022 à 13 heures précises**, heure locale, et devront porter la mention :

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°06/AONR/SIC/CIPM/2022 DU 20 JUIN 2022
POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA SIC A LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTEME DE MANAGEMENT
ENVIRONNEMENTAL ISO 14001 VERSION 2015.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est **de vingt-quatre (24) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la **Pièce N° 12** du Dossier d'Appel d'Offres, précisant le montant d'un million (**1 000 000**) de francs CFA et valable pendant cent-vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des Offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du Dossier Administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des Offres Administratives et Techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celles des Offres financières des Soumissionnaires ayant obtenu la Note Technique minimale.

L'ouverture des pièces administratives et des Offres techniques aura lieu le **15 juillet 2022 à 14 heures** précises, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SIC dans la Salle de Conférences de la SIC, sise à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC), B.P. 387 Yaoundé, Téléphone : 222 23 01 59, Fax: 222 22 51 19 web site : www.sic.cm, E-mail : info@sic.cm, face immeuble T.BELLA au Quartier Hippodrome à Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

La séance d'ouverture doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des Offres fixée dans le Dossier d'Appel d'Offres.

Celles des Offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les Soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de quatre-vingt (80) points sur cent (100).

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués en deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- Dossier Administratif incomplet (absence d'une pièce requise) ;
- Non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;
- Absence de Caution de soumission
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées.
- Note technique inférieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100) ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Présence d'une information de l'offre financière dans le dossier administratif ou technique.

2 Les critères essentiels

Ces critères sont :

N° d'Ordre	Critères	Note (en points)
1	Capacité financière	3 points
2	Référence pour les missions similaires ; joindre les contrats (première et dernière page), Attestation de référence et Attestation de bonne fin.	35 points
3	Compréhension des termes de référence	10 points
4	Méthodologie et planning d'exécution de la Mission	10 points
5	Expérience et qualification du personnel clé affecté à la mission	30 points
6	Matériel et équipement	10 points
7	Présentation générale de l'offre	2 points
	Total	100 points

Ces critères sont détaillés par des sous critères dans le RPAO. La note technique minimale requise pour l'ouverture des propositions financières est fixée à **80/100 points**.

Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection **qualité-coût** (mieux disant) conformément aux procédures

décrites dans le présent DAO.

La note finale **N** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

La note financière **NF** est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** : le montant de la proposition la Moins-disante, sa note financière finale sera prise égale à 100 points.

Les notes des autres soumissionnaires seront calculées, à partir de la note financière et de la proposition la moins-disante, par la formule :

Fm est égal à la proposition financière la moins-disante

F le montant de la proposition considérée.

Le Soumissionnaire ayant la note finale la plus élevée, sera déclaré **adjudicataire du Marché**.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché, au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités technique et financière requise pour exécuter le Marché de façon satisfaisante, et dont la note finale est celle la plus élevée.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent-vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés ou à la Direction des Programmes et Projets (DPP), sise à la Direction Générale de la SIC B.P. 387 Yaoundé, Téléphone : 222 23 01 59, Télécopie : 222 22 51 19 face immeuble T. BELLA au Quartier Hippodrome à Yaoundé. Web site : www.sic.cm, E-mail : info@sic.cm, face immeuble T. BELLA au Quartier Hippodrome à Yaoundé.

YAOUNDE le 20 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

COMMUNE DE KAELE

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C.KLE/CIPM/TBEC/2022 DU 30 MAI 2022
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'UNITE PILOTE AQUACULTURE DE KAELE DANS LA
COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT :
BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEPIA, EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
56 31 055 01 641326 523112 951

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) MINEPIA de l'Exercice 2022, le Maire de la Commune de Kaélé, Autorité Contractante, lance un avis de Consultation pour **les travaux de réhabilitation de l'unité pilote d'aquaculture de KAELE**

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent :

Les travaux comprennent notamment :

- Maçonnerie ;
- Plafond-Couverture ;
- Electricité ;
- Menuiserie ;
- Peinture ;
- plomberie ;
- hangars.

3. Cout Prévisionnel

13 950 000 F CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public **MINEPIA** de l'Exercice 2022 sur la ligne d'Imputation Budgétaire : **56 31 055 01 641326 523112 951**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux, dès publication du présent avis,

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de **vingt mille (20 000) francs CFA** auprès de la Recette municipale de la Commune de Kaélé.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux, au plus tard le **29 JUIN 2022 à 11 Heures** et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°002/AC/DC/C.KLE/CIPM/TBEC/2022 DU 30 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'UNITE PILOTE D'AQUACULTURE DE KAELE DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maitre d'Ouvrage est de **deux (02) mois**

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kaélé, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous :

Date et heure d'ouverture des plis	Le 29 /06/ 2022 à 12 heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle des réunions de l'hôtel de ville de Kaélé

14. Critères d'évaluation

11 Critères d'évaluation

- **Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront notamment sur :

1. L'absence d'une pièce dans le dossier administratif ;(caution de soumission)
2. La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Critères essentiels :

1. Absence de Preuves de deux réalisations au moins dans le domaine de travaux de réfection de bâtiment au montant supérieur à 100 millions de CFA francs
2. Chantier abandonné en (2019-2020-2021).

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Description des Travaux, aux capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en tenant compte des rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, auprès de l'Autorité Contractante, à la Commune de Kaélé, Tél : 677 86 88 36 / 697 04 54 02. « **Pour toute tentative de corruption ou de fraude, veuillez appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants: 673 20 57 57** »

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUÉ N° 000814/DAG/DG/PAD DU 09/06/2022 PORTANT PUBLICATION DE L' ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000006/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 05/04/2022 POUR LA FOURNITURE DE 11 500 COMPTEURS DE CONSOMMATION D'EAU DES ABONNES DN15, DN20 ET DN40 CLASSE C.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique

Est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, le soumissionnaire ci-après désigné :

N° du Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
Lot Unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	ETS SERAYIM BP: 6 195	359 836 875 FCFA TTC	09 mois

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division des affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont pri s de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 9 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

COMMUNIQUE N°000007/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 07 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DIRECTE N°0003/CD/MINAS/2022 SUITE À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°002226/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/AC DU 16 MAI 2022 POUR LA RÉALISATION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE À LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'ACCUEIL ET DE TRANSIT (CAT) DE MFOU.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Affaires Sociales communique :

Le Cabinet d'Etudes GROUPEMENT ETS SIFCAM/CYTI SARL, B.P : 8324 Yaoundé, Tél. 677 80 96 36 est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande consécutive à la consultation susvisée à hauteur de F CFA 13 500 000 (Treize millions cinq cent mille) TTC et pour un délai d'exécution de 05 (cinq) mois.

L'adjudicataire est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué auprès de la Direction des Affaires Générales du Ministère des Affaires Sociales, pour les modalités d'élaboration et de souscription du projet de Lettre-Commande.

YAOUNDE le 7 Juin 2022

Le *MINISTRE*

NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

DECISION N°0012./D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 17 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ ET D'UNE LETTRE-COMMANDE RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CIPM/MINAS/2022 DU 20 AVRIL 202 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) VÉHICULES POUR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES EN DEUX LOTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES, MAITRE D'OUVRAGE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2018/012 du 11 janvier 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;

Vu la Loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 portant régime fiscal et douanier applicable aux Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2017/383 du 18 juillet 2017 portant organisation du Ministère des Affaires Sociales ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 00000546/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Vu la lettre N° 032/L/MINMAP/CIPM-MINAS/2022 du 01 juin 2022 portant proposition d'attribution d'un Marché et d'une Lettre – Commande ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné ;

DECIDE,

Article 1^{er} : sont attribués, à l'Entreprise CENTRAL MOTORS CAMEROON, le Marché et la Lettre-Commande subséquents à l'Appel d'Offres susvisé, à hauteur de :

- LOT 1 (Acquisition d'un véhicule de type Station Wagon 4 x 4) : F CFA 80 000 000 (Quatre-vingt millions) TTC et pour un délai de livraison de 90 (quatre-vingt-dix) jours ;
- LOT 2 (Acquisition d'un véhicule de type Pick-Up 4x4 double cabine) : F CFA 30 000 000 (Trente millions) TTC et pour un délai de livraison de 90 (quatre-vingt-dix) jours.

Article 2 : Le mandataire de ladite Entreprise est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics pour les modalités d'établissement et de souscription des projets de Marché et de Lettre-Commande.

Article 3 : Les soumissionnaires ayant postulé pour ledit Appel d'Offres et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINAS. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Article 4: La présente décision qui tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 17 Juin 2022

Le MINISTRE

NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N° 00480/D/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 20 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°0005/DC/MINEPIA/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022 EN VUE DE L'ACQUISITION DES OUTILS DE COMMUNICATION ET DE VIDÉO CONFÉRENCES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publics pour l'Exercice 2022 ;

Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics.

Considérant le dossier de consultation pour une demande de cotation n°0005/DC/MINEPIA/CIPM/2022 du 05 avril 2022 en vue de l'acquisition des outils de communication et de vidéo conférences.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Sté SMART INTEGRATION SYSTEM, B.P: 1763 Douala	Huit millions six cent soixante-un mille trente-sept (8 661 037)	La Cellule de Communication du MINEPIA	Quatre-vingt-dix (90) jours.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 20 Juin 2022

Le MINISTRE

DR TAIGA

CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS SANTE BID

COMMUNIQUE N°000157/C/MINSANTE/CEPS-BIDPORTANT ANNULLATION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°D13-91/AOIO/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2021 DU 15 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS, DES MATERIELS MEDICOTECHNIQUES (LOT 1) ET DU MOBILIER DE BUREAU (LOT 2) AU PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DES SERVICES DES SOINS DE SANTE PRIMAIRE ET SECONDAIRE DANS TRENTE (30) CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DANS HUIT REGIONS DU CAMEROUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National, Maître D'ouvrage Délégué.

COMMUNIQUE :

Suite à l'avis d'objection de la Banque Islamique de Développement du 21 Juin 2022, l'Appel d'Offres International Ouvert N°D13-91/AOIO/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2021 DU 15 Avril 2021 pour « la fourniture, l'installation et la mise en service des équipements, des matériels medicotechniques (lot 1) et du mobilier de bureau (lot 2) au Projet d'Appui au Renforcement des Services des Soins de Santé Primaire et Secondaire (PARSS) pour trente (30) centres de sante intégrés (CSI) dans huit Régions du Cameroun » est annulé et sera ultérieurement relancé en procédure d'urgence.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 22 Juin 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MOHAMADOU TOUKOUR AHMADOU

COMMUNE NKOLAFAMBA

ADDITIF N°005AU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DDC/CNKAF/CIPM/2022 DU 13 MAI 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE AU CES DE ZOCK 2 (ZOASSI), A NGONG ET A MELEN, COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DU MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune NKOLAFAMBA, Autorité Contractante, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de NKOLAFAMBA » sis à NKOLAFAMBA

L'enveloppe cachetée portera la mention :

« **AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS**

N°001/DDC/CNKAF/CIPM/2022 DU 18 MAI 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE AU CES DE ZOCK 2 (ZOASSI), A NGONG ET A MELEN, COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DU MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

"**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**" ».

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 03 JUIN 2022 , à 12 heures à NKOLAFAMBA
-------------------------------------	---

Lire plutot

Les offres seront reçues le **09 juin 2022 à 12 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de Nkolafamba.

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune **NKOLAFAMBA** présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 03 JUIN 2022 , à 13 heures
Lieu d'ouverture des plis	SALLE DES ACTES DE LA COMMUNE de NKOLAFAMBA

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un (1) temps le **09 juin 2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune, au bureau de la Commission sis à l'Hôtel de Ville de Nkolafamba.

3 Autres

Au lieu de ...

n/a

Lire plutot

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)

Article 26 : Décompte général et définitif

26.3. La transmission du décompte final à l'organisme payeur en vue du paiement, est subordonnée au **visa préalable des se**

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (BPU) et DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF (DQE)

LIRE :

F.1.5	Lot F.1.5 : REALISATION DE LA SUPERSTRUCTURE		
F.1.5.11	Construction d'une cunette de section rectangulaire 20cm x 10cm en béton armé (pour évacuation des eaux vers le puits perdu)	ML	
F.1.5.13	Fourniture et application Peinture en double couche y compris toute suggestion	m ²	Ce prix est supp

NKOLAFAMBA le 7 Juin 2022

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

PROGRAMME D'AMELIORATION ET DE LA COMPETITIVITE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGROPASTRALE

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/2022/AONR/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM DU 22 JUIN 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE L'EVALUATION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, COMPTABLE ET FINANCIERE DU CENTRE REGIONAL DE PROFESSIONNALISATION AGROPASTORALE (CRPA) DE GAROUA ET DE LA PLATEFORME NATIONALE DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES AGROPASTORALES DU CAMEROUN (PLANOPAC) DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PERENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA).FINANCEMENT : C2D /PCP-ACEFA,CONVENTION N° CCM 1397 03 WIMPUTATION : 56 31 670013 6521

FINANCEMENT
CONTRAT DE DÉSENETTEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT (C2D)
IMPUTATION
CONCOURS FINANCIER CCM 1397 03

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Coordonnateur National du Programme de Consolidation et de Pérennisation du Conseil Agropastoral (PCP-ACEFA) lance un Appel d'Offres National Restreint relatif au recrutement d'un cabinet chargé de l'évaluation de la gestion administrative, comptable et financière du CRPA de Garoua et de la PLANOPAC.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de vingt-quatre millions (24 000 000) francs CFA TTC.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux cabinets pré-qualifiés ci-dessous retenus :

N°	Noms des candidats	Adresses
1	AUDITEC-FOIRIER CONSULTING	96, Rue Flatters, Centres des affaires Flatters Bonanjo BP 12134 Douala, Cameroun Tél. (237) 233 42 04 34/ 699 72 78 62 Email : info@auditec-foirier.com
2	MAZARS CAMEROUN SA	Immeuble Ex. AMACAM, Rue Boué de lapeyrère BP 3791 Douala, Cameroun Tél. (237) 233 42 42 47/ 656 87 63 03 Email : fidele.mmandoa@mazars.cm
3	OKALLA AHANDA & ASSOCIES	B.P. 12628 Douala – Cameroun Tél. (237) 233 42 78 87/ 233 42 83 15 E-mail : oaadla@okalla-ahanda.com

N.B. : les candidats de la liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget C2D/ACEFA exercice 2022, dans le cadre du contrat 1397 03 W.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables auprès du Secrétariat du Coordonnateur National à Yaoundé, quartier Golf, Avenue Jean Paul II, BP 4081 Yaoundé, Fax : 222 20 36 49, Tel : 222 20 36 48, contre présence et versement au compte bancaire de l'ARMP N° 335988 ouvert dans les livres de la BICEC d'une somme non remboursable de **000) francs CFA**. Par ailleurs, le soumissionnaire se faire enregistrer en laissant son adresse complète : BP, Fax, Tel, E-mail.

6. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en huit exemplaires (dont un original, six copies marquées comme telles et une sous clé USB des dossiers administratifs, une copie électronique sous clé USB des offres techniques et une copie électronique des offres financières) seront déposées contre récépissé au Secrétariat du Coordonnateur National du PCP-ACEFA, au plus tard le **heures locales** et devront porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/2022/AONR/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM DU 22 JUIN 2022
RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE L'EVALUATION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, COMPTABLE ET FINANCIERE
CENTRE REGIONAL DE PROFESSIONNALISATION AGROPASTORALE (CRPA) DE GAROUA ET DE LA PLATEFORME
D'APPUI AUX
ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES AGROPASTORALES DU CAMEROUN (PLANOPAC) DANS LE CADRE DU PROGRAMME
DE
CONSOLIDATION ET DE PERENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA).
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution de cette prestation est de quarante-cinq (45) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service des prestations au Cocontractant.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission acquitté, délivré par un organisme financier agréé par le Ministère des Finances correspondant à la somme de **quatre cent quatre-vingt mille (480 000) francs CFA** d'une durée de validité de **cent vingt (120) jours** à compter de la date d'ouverture des Offres.

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies conformes par le service émetteur, conformément à la liste prévue dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de **trois (03) mois**.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres National sera rejetée.

10. Ouverture des Plis

Les séances d'ouverture des offres auront lieu dans la salle de réunions de la Coordination Nationale du PCP-ACEFA sis au quartier Golf, Avenue Jean Paul II, BP 4081 Yaoundé, Fax : 22 20 36 49, Tél : 22 20 36 48, E-mail : cn.secretariat@pccpacefa.org, par la Commission de Passation des Marchés auprès du PCP-ACEFA. Elles se feront en deux temps :

1. L'ouverture des offres administratives et techniques se fera le **21 juillet 2022 à 14 heures** précises
2. L'ouverture des offres financières des cabinets ayant les meilleures propositions techniques s'effectuera après avis de non

Le soumissionnaire peut assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en deux phases dont l'une technique et l'autre financière.

1. Critères éliminatoires

Les offres ne remplissant pas l'une des conditions suivantes seront rejetées :

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après épuisement du délai de 48h conformément au Code des Marchés Publics ;
- Présence de faux documents ou pièces falsifiées ;
- Absence du cautionnement de soumission acquitté ;

- Présence d'informations financières dans les offres administratives et/ou techniques ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (3) dernières années ;
- Soumissionnaires présentant dans leurs offres les CV d'un même expert ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100.

Les offres qui ne sont pas conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres et/ou ne sont pas non plus produites en huit (08) exemplaires, dont un (01) original, six (06) exemplaires et une (01) copie électronique, sont automatiquement rejetées.

2. Critères d'évaluation technique

Les propositions techniques seront évaluées sur la base de leur conformité aux termes de référence, à l'aide des critères et du système des points ci-dessous.

N°	CRITERES	Score maximum
1	Pertinence et cohérence de la méthodologie proposée	30 points
2	Références du cabinet	10 points
3	Qualification et expériences des experts	60 points
TOTAL		100 POINTS

Chaque proposition conforme se voit attribuer un score technique. Une proposition est rejetée à ce stade si elle n'atteint pas le score technique minimum de 75 points.

La proposition technique dont la note est la plus élevée (Tm) se verra attribuer la note technique finale maximale de 100. La note technique finale des autres propositions (Ntf), ayant obtenu une note (Nt) supérieure ou égale à la note technique minimale de qualification, sera calculée par la formule ci-après :
 $Ntf = 100 \times Nt / Tm$.

3. Offre financière

Les offres financières seront notées sur cent (100) points et calculées suivant la formule ci-après :

$$Nf = 100 \times Mmd / Ms$$

Expression dans laquelle :

Nf désigne la Note Financière du Soumissionnaire ;

Mmd désigne le montant évalué du moins-disant ;

Ms Montant évalué du Soumissionnaire.

4. Score final

La Note Globale Finale Ngf (sur 100 points) sera calculée par la combinaison pondérée des notes technique et financière suivant la formule : **$Ngf = 0,80 \times \text{Note technique} + 0,20 \times \text{Note financière}$**

5. Choix du soumissionnaire retenu

Le soumissionnaire retenu sera celui ayant présenté l'offre la mieux disante. En cas d'égalité parfaite de points, le soumissionnaire ayant la meilleure offre technique sera retenu.

12. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre reconnue conforme au dossier d'Appel d'Offres National Restreint a obtenu la note globale finale la plus élevée. En cas d'égalité parfaite de points, le marché sera attribué au soumissionnaire ayant la meilleure offre technique.

13. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une période maximale de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours ouvrables entre 11H00 mn et 15H30 mn au Secrétariat du Coordonnateur National du PCP-ACEFA, sis à Yaoundé quartier Golf, Avenue Jean Paul II, BP 4081 Yaoundé, Fax : 222 20 36 49, Tel : 222 20 36 48, E-mail : cn.secretariat@pcpacefa.org.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 22 Juin 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

DR MOUMINI BOUBA

COMMUNE NKOLAFAMBA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 23 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES EQUIPES D'UNE PMH DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Nkolafamba, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de **construction de deux forages équipés d'une Pompe à Motricité Humaine (PMH) dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre**, suivant l'allotissement ci-dessous :

N° du LOT	Localité	Désignation	Montant TTC des travaux (FCFA)	Délai en Mois
1	LADA	Construction d'un forage équipé d'une PMH au CSI	8 500 000	03
2	NKOMBASI	Construction d'un forage équipé d'une PMH au CSI	8 500 000	03
TOTAL			17 000 000	

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :

Les études géophysiques et d'implantation du forage ;

L'implantation ;

L'installation du chantier, y compris l'amenée et repli de tout le matériel nécessaire pour la foration ;

Les travaux de foration et d'équipements de PMH ;

Le développement, le pompage et les essais de débits ;

Les travaux de superstructure : dalle légèrement inclinée en béton armé, rigoles périphériques autour du socle de la dalle, anti-bourbier à la périphérie ;

L'analyse physico-chimique et bactériologique ;

La murette de clôture en agglos de 15 x 20 x 40 crépis et portillon ;

Etc...

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : LOT N°1 : huit millions cinq cent mille (**8 500 000**) FCFA ; LOT N°2 : huit millions cinq cent mille (**8 500 000**) FCFA.

4. Allotissement

Les travaux du présent appel d'offres sont constitués en **deux (02)** lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine de la **construction des forages et adductions d'eau potable**. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (MINSANTE), Exercice 2022, lignes **641175 524113 611 et 641175 524113 611**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Nkolafamba, Secrétariat général, dès publication du présent avis d'appel d'offres.

Visite du site des travaux

Il est conseillé au soumissionnaire de visiter et d'inspecter le site des travaux et ses environs et d'obtenir par lui-même, et sous sa propre responsabilité, tous les renseignements qui peuvent être nécessaires pour la préparation de l'offre et l'exécution des travaux. Les coûts liés à la visite du site sont à la charge du Soumissionnaire.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Nkolafamba ; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA**, payable à la **Recette Municipale de Nkolafamba**, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra **obligatoirement**, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de Nkolafamba au plus tard le **19 juillet 2022 2022 à 12 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 23 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES EQUIPES D'UNE PMH DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. (LOT 1 OU LOT 2) « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant égal à 2% du TTC, soit :

LOT N°1	170 000 (cent soixante-dix mille) FCFA
LOT N°2	170 000 (cent soixante-dix mille) FCFA

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Les offres seront reçues le **19 juillet 2022 à 12 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de Nkolafamba.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

-L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;

-L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;

-L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres seront déclarées irrecevables.

13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis se fera en un (1) temps le **19 juillet 2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune au bureau de la Commission sis à l'Hôtel de Ville de Nkolafamba et consistera en l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques e des offres financières.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. [Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

9.1 Critères éliminatoires

Absence de la caution de soumission ;

Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;

Omission d'un Sous détail d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;

Absence ou non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative sous 48 heures après l'ouverture des plis ;

Dossier ayant obtenu à l'issue de l'analyse technique moins de 70% des critères essentiels.

9.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **29 critères** essentiels ci-dessous :

Personnel d'encadrement (10 oui)

La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 oui)

Les références de l'entreprise (03 oui) ;

Attestation et rapport de visite des lieux (03 oui) ;

La méthodologie d'exécution (06 oui) ;

Capacité financière (1oui) ;

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Nkolafamba, Maître d'ouvrage, attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre administrative conforme au DAO, une offre technique dont les critères essentiels sont supérieurs ou égaux à 70% et une offre financière évaluée le **moins disante**.

NB : CHAQUE SOUMISSIONNAIRE NE SERA ADJUDICATAIRE QUE D'UN SEUL LOT

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service Technique de la Commune de Nkolafamba.

Nota : « POUR TOUTE TENTATIVE DE CORRUPTION AVEREE OU FAITS DE MAUVAISES PRATIQUES BIEN VOULOIR, APPELER OU ENVOYER UN SMS A LA CONAC AU NUMERO 1517».

Additif à l'appel d'offres

Le Maire de Nkolafamba se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 23 Juin 2022

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AOIO/CFC/CIPM/2022
DU 22 JUIN 2022 POUR LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE DEVANT ASSURER LA FOURNITURE ET
L'IMPLEMENTATION D'UN PROGICIEL INTEGRE DE GESTION BANCAIRE AU CREDIT FONCIER DU
CAMEROUN**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la sélection d'une entreprise ayant la capacité technique et financière lui permettant la réalisation du projet de fourniture et d'implémentation d'un progiciel intégré de gestion bancaire au Crédit Foncier du Cameroun.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Dossier d'Appel d'Offres consistent en la réalisation des missions ci-dessous :

La validation et la fourniture d'une plateforme de développement agile en « Löw code » adaptée aux besoins de développement d'application du CFC, et la fourniture de l'ensemble des licences nécessaires à la mise en place de cette plateforme de développement agile en « Löw Code », à son exploitation et à la production du reporting ;

Les formations pour un transfert de compétences techniques, devant conférer au CFC une totale autonomie dans l'utilisation et l'évolution des solutions en cours de mise en place : aux méthodes de développement AGILE, au BPMN2.0, à la conduite de projet de développement agile (cycle SCRUM, Dev OPS), aux outils de l'environnement (Broker EDA, ETL, CDC) ;

L'accompagnement du CFC dans la prise en main des outils de développement par la réalisation d'un POC et la réalisation des outils de fiabilisation des données destinés à préparer la migration. Puis, l'installation de l'ensemble des outils et la mise en exploitation d'un entrepôt des données pour centraliser les données issues des anciens systèmes de gestion bancaires et comptables archivés et implémenter des mécanisme d'enrichissement, de transformation en vue de leur assainissement et migration vers le Core Banking System ;

La fourniture de l'ensemble des licences dans le cadre de l'acquisition d'un progiciel intégré de gestion bancaire, devant assurer l'automatisation des activités relatives à la banque classique, la gestion des prêts hypothécaires, à la gestion de l'Épargne Logement, et la maîtrise de l'expérience client, telles que définies dans la description des différents processus ;

La réalisation des travaux d'implémentation et de mise en production de la solution de gestion bancaire ;

La réalisation de la migration des données existantes vers la nouvelle solution et son interfaçage avec les applications en exploitation dans le système d'information du CFC ;

La réalisation d'un véritable transfert de compétences fonctionnelles et techniques, pour conférer aux équipes du CFC une totale autonomie dans l'utilisation du progiciel et la mise en œuvre des évolutions des domaines fonctionnels ;

L'accompagnement du CFC dans la gestion du changement, requis par la mise en exploitation de la nouvelle solution de gestion bancaire.

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est d'un milliard trois cent douze millions (1 312 000 000) FCFA HT, soit un milliard cinq cent soixante-quatre millions cinq cent soixante mille (1 564 560 000) FCFA TTC.

4. Allotissement

La présente consultation est établie en un lot.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres s'adresse à toutes les entreprises et/ou groupement d'entreprises nationaux et internationaux spécialisés dans l'édition ou l'intégration des progiciels intégrés de gestion bancaire, plus spécifiquement dans le domaine de la gestion des prêts hypothécaires et de l'épargne logement, et ayant une bonne maîtrise de la gestion des projets, ainsi que dans la conduite du changement.

6. Financement

Le financement des prestations est assuré par le budget d'investissement du Crédit Foncier du Cameroun, Exercice 2022 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Patrimoine et des Archives, Service des marchés et des approvisionnements, sis au 2ème étage, porte 220 de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, Tél : 222 23 02 31, Fax : 222 23 52 21

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la Sous-Direction du Patrimoine et des Archives, Service des marchés et des approvisionnements sis au 2ème étage, porte 202, de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, Tél : 222 23 02 31, Fax : 222 23 52 21, dès publication du présent avis, sur présentation de l'original d'un reçu de versement sur le compte intitulé « CAS-ARMP » ouvert dans les livres de la banque BICEC d'une somme non remboursable de quatre cent mille (400 000) francs CFA, au titre de frais d'achat du DAO. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (BP, FAX, Téléphone, E-mail).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires « papier » dont un (01) original et six (06) copies accompagnées de 03 CD contenant séparément chacun une copie numérique de l'offre administrative, technique, et financière (en fichiers WORD, EXCEL et PDF) respectivement marqués comme tels, conformément aux prescriptions du RPAO du Dossier d'Appel d'offres, devra parvenir à la Sous-Direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés et des Approvisionnements, sis au 2ème étage, porte 202, de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, Tél : 222 23 02 31, Fax : 222 23 52 21, au plus tard le jeudi 04 aout 2022 à 11 heures et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL ouvert en procedure d'urgence

N°05/AOIO/CFC/CIPM/2022 du 22 JUIN 2022

POUR LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE DEVANT ASSURER LA FOURNITURE ET L'IMPLEMENTATION D'UN PROGICIEL INTEGRE DE GESTION BANCAIRE AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN (A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT) »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de douze (12) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, précisant un montant de trente millions (30 000 000) FCFA) et valable pendant trente (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre internationale ou une banque agréée par le Ministère chargé des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives aura lieu le jeudi **04 aout 2022 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du CFC dans la salle de réunion du 5ème étage de l'Immeuble siège du CFC, porte 502.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels.

a. Critères éliminatoires

- a) Offre non exhaustive (la soumission doit inclure, l'Offre administrative, l'Offre technique et l'Offre financière) ;
 - b) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
 - c) Absence ou non-conformité d'au moins une pièce du dossier administratif après notification, au soumissionnaire de cette inconformité au-delà de de 96 heures suivant notification ;
 - d) Présence de documents falsifiés ou faux documents dans le dossier de soumission ;
 - e) Absence d'un partenaire local, sous-traitant, société de droit camerounais ;
 - f) Présence d'informations financières dans l'offre administrative ou technique » ;
 - g) Note technique inférieure à 70% sur l'évaluation des critères essentiels ;
 - h) Non-conformité de l'offre technique à la couverture fonctionnelle minimale (Tableau « I. Critères éliminatoires relatifs à la couverture fonctionnelle minimale ») ;
 - i) Nombre de clients utilisant le Core Banking et/ou la solution digitale bancaire inférieur à 10 (dix) ;
 - j) Absence d'un Broker aux normes EDA comme modèle d'intégration et d'une architecture en micro services ;
 - k) La non-participation de l'éditeur à la mise en place de la solution proposée ;
 - l) Absence de dispositif prévu pour l'accès du CFC aux sources de ses développements spécifiques dans un site de type GIT ;
 - m) Absence d'un outil « Low Code » aux caractéristiques minimales indiquées dans les TDR ;
 - n) Absence d'une capacité financière, telle que définie le paragraphe 1.11 du présent RPAO ;
- Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires.

b. Critères essentiels :

Ils sont relatifs à :

- a) Présentation du dossier (15 points) ;
- b) Pertinence de la note méthodologique et organisation de la mission (35 points) ;
- c) Adéquation de l'offre du soumissionnaire aux objectifs spécifiques et aux délais (200 points) ;
- d) Richesses fonctionnelles additionnelles du progiciel proposé (140 pts) ;
- e) Qualité de l'architecture de la solution proposée (200 pts) ;
- f) Prise en compte des exigences de renforcement de capacité (140 pts) ;
- g) Qualification et expérience du personnel ressource (200 pts) ;
- h) Profil du prestataire (70 points)

METHODE DE SELECTION

Le soumissionnaire sera choisi suivant la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Cout (SFQC) en plus de satisfaire aux critères éliminatoires énumérés.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre évaluée a été reconnue la mieux disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant *une durée de quatre-vingt-dix (90) jours* à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Patrimoine et des Archives, Services des marchés et des approvisionnements, sis au 2ème étage, porte 220, de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, Tél : 222 23 02 31, Fax : 222 23 52 21.

YAOUNDE le 22 Juin 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MISSI Jean Paul

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION ...

**D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) N°00021/AONO/MINEPDED/CIPM/2022 DU 20 JUIN 2022
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ELABORATION DE LA CARTOGRAPHIE DES
COURS D'EAU DU CAMEROUN ENVAHIS PAR LES PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTES : CAS DE
NYONGFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) IMPUTATION BUDGETAIRE : 56 28
069 05 230010 2310 UNITE PHYSIQUE : 2111901**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable(MINEPDED), maître d'ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour la mobilisation d'un cabinet d'étude en vue de la réalisation de l'étude sur l'état de santé de la partie supérieure du fleuve Nyong à travers l'élaboration d'une cartographie des plantes aquatiques envahissantes et la définition d'une démarche opérationnelle de restauration de sa santé écologique.

2. Consistance des prestations

L'objectif global de cette activité est d'encadrer une étude sur l'état de santé de la partie supérieure du fleuve Nyong à travers l'élaboration d'une cartographie des plantes aquatiques envahissantes et la définition d'une démarche opérationnelle de restauration de sa santé écologique.

Plus spécifiquement il s'agit de :

- Établir la liste des plantes envahissantes de la zone d'étude avec leurs noms communs et scientifiques ;
- Estimer l'abondance relative de chaque plante envahissante en rapport avec la végétation macrophytique générale de la zone d'étude ;
- Élaborer la carte de distribution des espèces végétales envahissantes dans la zone d'étude ;
- Estimer la superficie occupée par chacune des plantes envahissantes majeures ;
- Proposer des stratégies d'éradication et/ou surveillance et la valorisation par la communauté.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt millions (20 000 000) francs CFA toutes taxes comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à tous les cabinets et/ou bureaux d'études exerçant dans le domaine des études et/ou dans le domaine d'activité objet du présent avis d'appel d'offres, installées au Cameroun et remplissant les conditions d'accès à la commande publique, conformément à la réglementation en vigueur.

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget d'investissement public du MINEPDED, exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, dès publication du présent avis au Journal des marchés ou dans Cameroon Tribune et COLEPS.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA, payable au Trésor public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (7) exemplaires, dont un (1) original et six (6) copies, marqués comme tels, devra parvenir au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, au plus tard le **21 juillet 2022** à 14 heures précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) N°00021/AONO/MINEPDED/CIPM/2022 DU 20 JUIN 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ELABORATION DE LA CARTOGRAPHIE DES COURS D'EAU DU CAMEROUN ENVAHIS PAR LES PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTES : CAS DE NYONG

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de soixante (60) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12, d'un montant de quatre cent mille (**400 000**) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles doivent dater de moins de trois (3) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres, sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques se fera le **21 juillet 2022** à 15 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINEPDED siégeant à l'occasion, dans la salle de conférence de la Brigade des Inspections Environnementales sise à la montée Ane Rouge.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la Commission de Passation des Marchés ;
3. Fausse déclaration ou présence de pièce falsifiée dans les offres du Soumissionnaire ;
4. Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le Soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
5. Présence d'une information financière dans la proposition technique ;
6. Note technique (critères essentiels) inférieure à 70/100.

2. Critères essentiels

1. Compréhension de la mission,40
 - a. Observations ou suggestions éventuelles sur les termes de référence et les données, services et installations devant être fournis par le Maître d'ouvrage..... .15
 - b. Description de la méthodologie15
 - c. Plan de travail5
 - d. Adéquation du plan de travail, chronogramme de réalisation et organisation des experts dans leurs interventions.....5
 2. Expérience du cabinet (personne morale)10
 3. Qualifications et expériences du personnel clé pour la mission.....50
- Le score technique minimum requis est de 70/100 points.

14. Attribution

Le Consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable, sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708.

YAOUNDE le 20 Juin 2022

Le MINISTRE

HELE Pierre

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/MAETUR/2022 DU 22/06/2022
RELATIF A LA PRESELECTION D'ENTREPRISES (ETABLISSEMENTS) ET CABINETS TOPOGRAPHIQUES
EN VUE DE LA REALISATION DES TRAVAUX DE BORNAGE, D'ETUDES ET DE LEVES
TOPOGRAPHIQUES DES ASSIETTES FONCIERES DES LOTISSEMENTS ET DE TOUTE AUTRE
OPERATION REALISEE PAR LA MAETUR**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt vise la présélection d'Entreprises ou Etablissements et Cabinets Topographiques devant participer aux Appels d'Offres Nationaux Restreints pour la réalisation des travaux de bornage, d'études et de levés topographiques des assiettes foncières des lotissements et autres opérations de la MAETUR.

2. Consistance des prestations

Les prestations pourront comprendre notamment :

- 1) La fourniture et la pose des bornes du périmètre de l'Opération ;
- 2) Le recensement et rattachement des Titres Fonciers existants tant à l'intérieur qu'en bordure du Lotissement ;
- 3) Le levé des éventuelles constructions existantes ;
- 4) La fourniture et la pose des bornes limites des parcelles ;
- 5) Le calcul des coordonnées des bornes pour rattachement à la triangulation à la Direction du Cadastre et fourniture de la Note de Calculs et schémas y afférents ;
- 6) Le calcul de la surface de chaque parcelle ;
- 7) La confection de Dossiers Techniques ;
- 8) la fourniture et la mise en place sur chaque parcelle d'une plaquette d'identification portant entre autres le numéro du Lot ;
- 9) la fourniture du Procès-verbal de bornage de chaque parcelle ;
- 10) la fourniture de la liste des parcelles comportant : le numéro d'ordre, le numéro cadastral, le numéro MAETUR et la superficie de la parcelle.
- 11) etc...

PRÉSENTATION DE L'OFFRE

Les documents constituant l'offre sont répartis en deux volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'AMI en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre de l'AMI et séparées par des intercalaires de même couleur.

3. Participation et origine

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est réservé aux entreprises/Cabinets Topographiques de droit camerounais installés au Cameroun, disposant des moyens humains, matériels et de la technologie nécessaire leur permettant de réaliser des travaux de bornage, d'études et de levés topographiques des assiettes foncières des lotissements et de toute autre opération réalisée par la MAETUR.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en français ou anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marqués comme tel et déposés sous pli fermé et scellé, à l'adresse suivante : **au Secrétariat de la Direction Générale de la MAETUR** au plus tard le **08/07/2022** à **11** heures, heure locale. Passé ce délai, aucune offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée. Chaque offre constituée portera la mention :

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET

N°001/ASMI/MAETUR/2022 DU 22/06/2022 RELATIF A LA PRESELECTION D'ENTREPRISES (ETABLISSEMENTS) ET CABINETS TOPOGRAPHIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES TRAVAUX DE BORNAGE, D'ETUDES ET DE LEVES TOPOGRAPHIQUES DES ASSIETTES FONCIERES DES LOTISSEMENTS ET AUTRES OPERATIONS DE LA MAETUR

5. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif ;
- profil non-conforme du Conducteur des travaux;
- profil non-conforme des Chefs de Brigades Topographiques ;
- Note technique inférieure à 35 points sur 50.

6. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus au **secrétariat de la Direction Générale** de la MAETUR à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 avenue Winston Churchill (rue 1.071) ; Tél. : 222 22-31-13 / 222 22-21-02 ; Fax : 222 23-31-90 Email : contact.sma@maetur-cameroun.com

7. Evaluation et publication des resultats

Seuls les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à TRENTE-CINQ (35) sur CINQUANTE (50) OUI seront présélectionnés pour faire partie de la short-list d'Entreprises/Etablissements ou Cabinets Topographiques avec lesquels la MAETUR pourra désormais travailler dans le cadre de la réalisation des travaux de bornage, d'études et de levés topographiques des assiettes foncières des lotissements et autres opérations dont elle aura la charge dans le cadre des activités du budget programme 2022-2023. Les candidats sélectionnés seront informés par écrit, mails ou téléphone au plus tard UN (01) mois après la clôture de la réception des différents dossiers. Par ailleurs les résultats seront affichés à la MAETUR.

YAOUNDE le 15 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANGA LOUIS ROGER

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

COMMUNIQUE N° 011/ SNI/DG/DAG/DAG.A/ALMPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/SNI/CIPM/22 DU 17 MAI 2022 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE VEHICULES A LA SNI

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) communique :

Par Décision N° 066/SNI/DG/DAG/DAG.A/ALM/22 du 20 juin 2022, le marché relatif à

l'Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/SNI/CIPM/22 du 17 mai 2022 pour la fourniture de

quatre (04) véhicules à la SNI est attribué ainsi qu'il suit :

LOT	INTITULE	ATTRIBUTAIRE	MONTANT EN FCFA TTC	DELAI
1	Un (01) véhicule Station Wagon de marque TOYOTA PRADO Luxe VX Climatisé Turbo Diesel 2.8L 09 CV	Cameroon Motors Industries (CAMI)	60 000 000	60 jours calendaires
2	Deux (02) véhicules Station Wagon climatisés de marque TOYOTA FORTUNER 4x4 Turbo Diesel 2.8L BVA Un Véhicule SUV de marque TOYOTA RUSH URBAN Climatisé essence 1.5L	B.P 1217 Douala	115 000 000	

L'Entreprise adjudicataire est invitée à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la porte 133, 1^{er} étage, de l'Immeuble Siège de la SNI pour la signature dudit marché.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer les retirer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNI, sis au 5^{ème} étage, Porte 521, de l'Immeuble Siège de la SNI. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 20 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

ADDITIF N°00035/A/MINHDU/SG/C2D-CR/CCS/2022 DU 16 JUIN 2022 SUR L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°0032/AOIR/MINHDU/C2D-CR/CIPM-MINHDU/CCCM-TR/2022 DU 31 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE VOIRIE DANS LA VILLE DE MAROUADANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D - URBAIN « CAPITALES RÉGIONALES ».

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, informe les soumissionnaires concernés qu'un additif a été apporté à l'article 2 (1) de la lettre d'invitation à soumissionner et à l'article IS 7.4 du Données particulières de l'Appel d'offres.

La date de la réunion préparatoire qui était initialement prévue pour le 21 Juin 2022 à 10h00 à la Cellule Centrale de Suivi du Programme C2D-Urbain « Capitales Régionales », sis derrière la DGSN à Nlongkak est reportée au Vendredi 24 Juin 2022 à 10h00 au même lieu.

Le reste sans changemen.

YAOUNDE le 16 Juin 2022

Le **MINISTRE**

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

COMMUNIQUE N°A262 C/ARSEL/DG/DAAFRH/SDAAB DU 21 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°002/AONO/ARSEL/DG/CIPM/SIGAM/2022 DU 28 FÉVRIER 2022 RELATIF A L'INVENTAIRE PHYSIQUE DES ACTIFS DU SEGMENT DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ AU CAMEROUN EN DEUX LOTS. LOT 1 RÉGION DU CENTRE ET LOT 2 RÉGION DU LITTORAL FINACEMENT : BUDGET ARSEL, EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité Communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution de la prestation objet de la demande de Cotation susmentionnée. Il s'agit de :

SOUSSIONNAIRE	MONTANT D'ATTRIBUTION EN FCFA TTC	DUREE DE LA PRESTATION
Inventaire physique des actifs du segment de distribution d'électricité en deux lots. Lot 2 Région du Littoral.	Cabinet FATSONS ENGINEERING	84 285 900

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives, Financières et des Ressources Humaines (DAAFRH) de l'ARSEL pour l'élaboration du projet de marché y relatif.

YAOUNDE le 21 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NKOU JEAN PASCAL

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N° 00017/C/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 17 JUIN 2022 QUALIFICATION DES CONSULTANTS OU GROUPE DE CONSULTANTS SUITE À L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°0007 /AMI/MINEPIA/CPC/2022 DU 25 AVRIL 2022 RELATIF À LA PRÉ-QUALIFICATION DE CONSULTANTS OU GROUPE DE CONSULTANTS EN VUE DE L'ÉTUDE ARCHITECTURALE POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DE MVOG-BETSI (YAOUNDÉ).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° 00474/D/MINEPIA/SG/DAG/2022 du 17 juin 2022, Les entreprises ci-après ont été retenues pour la suite de la procédure de passation du marché :

Soumissionnaire	Note / 100	Rang
MANGO TEC	100	1 ^{er}
POLYGONE Sarl	95	2 ^{ème}
BERIT Sarl / TTCE Sarl	85	3 ^{ème}

Lesdites entreprises sont invités à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour la suite de la procédure de passation du marché afférent.

A l'application de ce délai, le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales se réserve le droit de ne pas considérer l'entreprise n'ayant respecté les délais, sans qu'il y ait lieu à réclamation. /-

YAOUNDE le 17 Juin 2022

Le **MINISTRE**

DR TAIGA

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

DECISION N° 066/SNI/DG/DAG/DAG.A/ALMPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/SNI/CIPM/22 DU 17 MAI 2022 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE VEHICULES A LA SNI

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SNI,

Vu le Décret N°85/1177 du 28 août 1987 réorganisant la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) ;

Vu le Décret N°2003/251 du 17 septembre 2003 portant nomination du Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) ;

Vu le Décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes aux marchés des entreprises

publiques ;

Vu le Guide des Procédures de Marchés adopté par Résolution N°772/CA/SNI/18 du 12 Octobre 2018

du Conseil d'Administration de la SNI ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/SNI/CIPM/22 du 17 mai 2022 pour la fourniture de

quatre (04) véhicules à la SNI ;

Vu la lettre N°0906/CIPM-SNI/Pdt/Sec du 09 juin 2022 ;

DECIDE

Article 1^{er} : L'Entreprise suivante est déclarée adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres

National Ouvert N°004/AONO/SNI/CIPM/22 du 17 mai 2022 pour la fourniture de quatre (04) véhicules

à la SNI. Il s'agit de :

LOT	INTITULE	ATTRIBUTAIRE	MONTANT EN FCFA TTC	DELAI
1	Un (01) véhicule Station Wagon de marque TOYOTA PRADO Luxe VX Climatisé Turbo Diesel 2.8L 09 CV	Cameroon Motors Industries (CAMI)	60 000 000	60 jours calendaires
2	Deux (02) véhicules Station Wagon climatisés de marque TOYOTA FORTUNER 4x4 Turbo Diesel 2.8L BVA Un Véhicule SUV de marque TOYOTA RUSH URBAN Climatisé essence 1.5L	B.P 1217 Douala	115 000 000	

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N° 00475 /D/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 17 JUIN 2022 PORTANT QUALIFICATION DES CONSULTANTS OU GROUPE DE CONSULTANTS SUITE À L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°0009 /AMI/MINEPIA/CPC/2022 DU 25 AVRIL 2022, RELATIF À LA PRÉ-QUALIFICATION DE CONSULTANTS OU GROUPE DE CONSULTANTS POUR LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT LAITIER.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publics pour l'Exercice 2022 ;

Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics.

Considérant l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°0009 /AMI/MINEPIA/CPC/2022 DU 25 AVRIL 2022, relatif à la pré-qualification de consultants ou groupe de consultants pour la mise en place d'un programme de développement laitier.

DECIDE :

Article 1^{er} : Les entreprises ci-après ont été retenues pour la suite de la procédure de passation du marché :

Soumissionnaire	Note / 100	Rang
Groupement Ste OGIVE / TGV	98,5	1 ^{er}
PLANET INTEGRATED CONSULTANTS	90,5	2 ^{ème}
Global Study Maintenance and Construction	90	3 ^{ème}
TDR CONSULTING Sarl	83,5	4 ^{ème}

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 17 Juin 2022

Le MINISTRE

DR TAIGA

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

DECISION N° 00000197 D/ARSEL/DG/DAAFRH/SDAAB DU 21 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA PRESTATION, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/ARSEL/DG/CIPM/SIGAM/2022 DU 28 FÉVRIER 2022 RELATIF À L'INVENTAIRE PHYSIQUE DES ACTIFS DU SEGMENT DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ AU CAMEROUN EN DEUX LOTS. LOT 1 RÉGION DU CENTRE ET LOT 2 RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DIRECTEUR GENERAL,

- VU** la Constitution ;
- VU** la Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
- VU** la Loi n° 2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité ;
- VU** la Loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;
- VU** la Loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- VU** la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques du Cameroun ;
- VU** la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
- VU** le Décret n°77/41 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;
- VU** le Décret n° 2013/159 du 15/05/2013 fixant le régime particulier du Contrôle administratif des finances publiques ;
- VU** le Décret n°2013/203 du 23 juin 2013 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité ;
- VU** le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- VU** le Décret n°2019/426 du 21 août 2019 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Régulation du secteur de l'Electricité ;
- VU** la Circulaire N°002 /CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
- VU** La Circulaire n° 0000242/C/MINFI du 30 décembre 2021 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;
- VU** l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°002/AONO/ARSEL/DG/CIPM/SIGAM/2022 du 28 février 2022 relatif à



l'Inventaire physique des actifs du segment de distribution d'électricité en deux lots. Lot 1 Région du Centre et Lot 2 Région du Littoral ;

VU le Budget de l'ARSEL pour l'exercice 2022 ;

VU la proposition d'attribution du marché N° 0070/N/MINMAP/CCCM-SPI/S/2022 du 16 mai 2022;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : La prestation objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/ARSEL/DG/CIPM/SIGAM/2022 du 28 février 2022 relatif à l'Inventaire physique des actifs du segment de distribution d'électricité en deux lots. Lot 1 Région du Centre et Lot 2 Région du Littoral, est attribuée à :

LIBELLE DE LA PRESTATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT D'ATTRIBUTION EN FCFA TTC	DUREE DE LA PRESTATION
Inventaire physique des actifs du segment de distribution d'électricité en deux lots. Lot 2 Région du Littoral.	Cabinet FATSONS ENGINEERING	84 285 900	18 SEMAINES

Article 2 : Le Directeur des Affaires Administratives Financières et des Ressources Humaines, le Contrôleur Financier Spécialisé auprès de l'ARSEL, l'Agent Comptable et le Chef de poste Comptabilité-Matières sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.
YAOUNDE le 21 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera/-

NKOU JEAN PASCAL

COMMUNE DE KAELE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C.KLE/CIPM/TBEC/2022 DU 15 JUIN 2022 EN PRODURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BOUTIQUES (24) AU MARCHÉ MODERNE DE KAELE, DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL, EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
56 27 100 02 641326 523311 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2022 du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, le Maire de la Commune de Kaélé, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de **construction de boutiques (24) au marché moderne de Kaélé**.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Charpente – Couverture –Plafond ;
- Menuiserie Bois -Métallique ;
- Electricité ;
- Peinture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à **Quatre-vingt millions (80 000 000) FCFA**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL de l'exercice 2022 sur les lignes d'imputation budgétaire : **56 27 100 02 641326 523311 821**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Bureau de Suivi des marchés et des projets de la Commune de KAELE dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Bureau de Suivi des marchés et des projets de la Commune de KAELE dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **100 000 (cent mille) francs CFA**, payable à la Recette municipale de **KAELE**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Bureau de Suivi des marchés et des projets de la Commune de KAELE, au plus tard le **13 JUILLET 2022 à 11 Heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C.KLE/CIPM/TBEC/2022 DU 15 JUIN 2022 EN PRODURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BOUTIQUES (24) AU MARCHE MODERNE DE KAELE, DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre et toute autre structure agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **1 600 000 (Un million six cent mille) F CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances. Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **13 JUILLET 2022 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés à la Commune de KAELE. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation



2. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
1. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
3. La note technique inférieure à 70% des oui ;
4. L'absence des travaux similaires

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) ;	oui/non
4.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures environnementales)	oui/non
6.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-distante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, auprès du Chef de Bureau de Suivi des Marchés et des Projets de la Commune de Kaélé, Tél : 677 86 88 36 / 697 04 54 02. **Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

MAROUA le 15 Juin 2022

Le MAIRE

NKRUMAH Jean

COMMUNE DE KOLOFATA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/C.KTA/CIPM/TBEC/2022 DU 09/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE SANDAWADJIRI, DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD
FINANCEMENT : BIPMINEDUB EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE SANDAWADJIRI, DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive

- Les travaux préparatoires ,
- Les terrassements ;
- La maçonnerie en fondation ;
- La maçonnerie en élévation ;
- La charpente et la couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

Seize millions cinq cent mille (16 500 000)

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Avis de consultation restreinte est ouverte aux Entreprises pré-qualifiées de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis de consultation. Par le présent Avis de consultation restreinte, les entreprises pré-qualifiées sont invitées à fournir dans leurs offres, les Informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'investissement Public du MINEDUB exercice 2022, transféré à la Commune de Kolofata pour un montant global TTC de **16 500 000 F CFA.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de consultation peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès du secrétariat de la Commune de Kolofata

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu au secrétariat de la Commune de Kolofata, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **Vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** auprès de la recette municipale de la Commune de Kolofata.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de consultation devra être déposée contre recépissé sous pli fermée auprès du secrétariat de la Commune de Kolofata au plus tard : le **30/06/2022 à 09 heures** porter la mention :

« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES 002/AONO/C-KTA/CIPM/TBEC/2022 DU 09/06/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE SANDAWADJIRI, DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues. >>

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (MO) est de **trois (03) mois** calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. d'un montant de **Trois cent trente-trente mille (330 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du

Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles de.s pièces du Dossier de consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 30/06/2022 à 10 heures** précises la Commune de Kolofata. en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

13. Evaluation des offres :

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1. Critères éliminatoires

13.1.1. Pièces administratives

- a- Absence d'une pièce administrative ou non conforme ;
- b- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- c- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;

13.1.2. Offre technique

- a) Dossier Incomplet ou pièces non conformes. non régularisé ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Non satisfaction, au moins, à **trente-deux (32) critères essentiels** sur **quarante-neuf (49)**.

13.1.3. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **49 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Présuniallon sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **10 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **11 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Kolofata, Autorité Contractante (AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la commune de Kolofata

MAROUA le 9 Juin 2022

Le MAIRE

YERIMA

COMMUNE DE KOLOFATA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 001/AONO/C-KTA/CIPM/AG/2022 DU 13/06/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION D'UN TRACTOPCLLE DE TYPE 3DXSUPER (4WD) MODELÉ MOTEUR JCB TURBOCOMPRESSEUR, 4 CYLINDRES, REFROIDISSEUR D'EAU, DIESEL POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE KOLOFATAFINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Kolofata, Maître d'ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offre National pour l'acquisition d'un tractopelle de type 3DX super (4WD) modèle moteur JCB turbocompresseur, 4 cylindres, refroidisseur d'eau, diesel pour le compte de la Commune de Kolofata.

2. Consistance des prestations

La consistance de la fourniture, objet de l'Avis d'Appel d'Offre National, porte sur l'acquisition d'un tractopelle de type 3DX super (4WD) modèle moteur JCB turbocompresseur, A cylindres, refroidisseur d'eau, diesel pour le compte de la Commune de Kolofata, en conformité avec les prescriptions du descriptif de la fourniture.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : Quatre-vingt millions (80 000 000) CFA Toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à l'Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux concessionnaires automobiles agréés de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine. Par la présente consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

6. Financement

La fourniture objet du présent Appel d'Offres est financée par le BIP MINDDEVEL Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'offre peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Kolofata.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'offre peut être obtenu à la Commune de Kolofata. dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier est de **cent mille (100 000) francs CFA**, auprès de la Recette Municipale de la Commune de Kolofata.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au secrétariat de la Commune de Kolofata au plus tard :
le **01/07/2022 à 09 heures**, heure locale et devra porter la mention :

13/06/2022 en procédure d'urgence Pour l'acquisition d'un tractopelle de type 3DX super (4WD) modelé moteur JCB turbocompresseur, 4 cylindres, refroidisseur d'eau, diesel pour le compte de la Commune de Kolofata

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT >>

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de un million six cent mille (1 600 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 01/07/2022 à 10 heures** précises dans la salle des réunions de la Commune de Kolofata, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

12. Les principaux critères de qualification

Pour la comparaison définitive des offres. les critères ci-après seront pris en compte :

Critère n°1A : Absence d'une caution de soumission ;

Critère n°1B : Non conformité des caractéristiques techniques de la fourniture ;

Critère n°1C : Absence du service après-vente ;

Critère n°1D : Absence d'un programme de formation du conducteur.

2) Critères essentiels

Critère n° 2A : références du fabricant comptant pour 35 %. Production du certificat d'origine et de la lettre d'engagement du fabricant.

Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 35 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires au cours des trois dernières années.

Critère n° 2C : délai de livraison comptant pour 30 %. Respect des délais du DAO.

l'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive ou négative. Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre, Quant aux critères essentiels, un minimum de 70 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

3) Evaluation des prix

Seules les offres de prix des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre la moins-disante et dont l'offre a été jugé techniquement apte.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Kololata

MAROUA le 10 Juin 2022

Le MAIRE

YERIMA

COMMUNE DE KAELE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/C.KLE/CIPM/TBEC/2022 DU 15 JUIN 2022 EN PRODURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS D'ETALES (04) AU MARCHE MODERNE DE KAELE, DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL, EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
56 27 100 02 641326 523311 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2022 du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, le Maire de la Commune de Kaélé, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de **construction de blocs d'étales (04) au marché moderne de Kaélé.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Maçonnerie -élévation ;
- Peinture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à **Vingt millions (20 000 000) FCFA**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL de l'exercice 2022 sur les lignes d'imputation budgétaire : **56 27 100 02 641326 523311 821**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Bureau de Suivi des marchés et des projets de la Commune de KAELE dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Bureau de Suivi des marchés et des projets de la Commune de KAELE dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **25 000 (vingt cinq mille) francs CFA**, payable à la Recette municipale de **KAELE**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Bureau de Suivi des marchés et des projets de la Commune de KAELE, au plus tard le **13 JUILLET 2022 à 12 Heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/C.KLE/CIPM/TBEC/2022 DU 15 JUIN 2022 EN PRODURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS D'ETALES (04) AU MARCHE MODERNE DE KAELE, DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre et toute autre structure agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **400 000 (Quatre cent mille) F CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **13 JUILLET 2022 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés à la Commune de KAELE. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

2. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
4. La note technique inférieure à 70% des oui ;
5. L'absence des travaux similaires

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) ;	oui/non
4.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures environnementales)	oui/non
6.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-distante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, auprès du Chef de Bureau de Suivi des Marchés et des Projets de la Commune de Kaélé, Tél : 677 86 88 36 / 697 04 54 02. **Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

MAROUA le 15 Juin 2022

Le MAIRE

NKRUMAH Jean

COMMUNE DE KOLOFATA

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°11/AAO/C-KTA/CIPM/2022 DU 13/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BERGES DU MAYO AMCHIDE DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA, DEPARTEMENT DU MAYOSAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BERGES DU MAYO AMCHIDE DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Nettoyage et terrassement ;
- Assainissement-drainage

3. Cout Prévisionnel

vingt millions (20 000 000) de Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises qualifiées de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'entretien routier et du Génie-Civil. Par le présent Avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle [s] pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet de la présente consultation, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL, Exercice 2022, pour un coût estimatif de **vingt millions (20 000 000) de Francs CFATTC.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de Délégation Départementale de l'Habitat et du Développement Urbain du Mayo-Sava, et au Secrétariat Général de la Commune de Kolofata.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'appel d'offres peut être obtenu à la recette municipale de la Commune de Kolofata, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale d'une somme non remboursable de **30 000 francs CFA (trente mille)** au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'appel d'offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de KOLOFATA, au Secrétariat Général, au plus tard le **06/07/2022 à 12 heures, heure locale** et devra porter la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°11/AONO/C-KTA/CIPM/TBEC2022 DU 13/06/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BERGES DU MAYO AMCHIDE DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA, COMMUNE DE KOLOFATA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **400 000 FCFA (Quatre cent mille de francs CFA)**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative. datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 06/07/2022 à 13 heures** précises dans la salle de réunions de l'Hôtel de ville de Kolofata, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

13. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1. Critères éliminatoires

13.1.1. Pièces administratives

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2. Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à cent millions (100 000 000) de Francs CFA ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de routes ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Absence d'un conducteur des travaux ;
- f) Non possession en propre d'une niveleuse et d'un compacteur (minimum 20 tonnes) ;
- g) Non satisfaction, au moins, à **trente-six (36) critères essentiels sur cinquante-un (51)**.

13.1.3. Offre financière

- a) Offre financière Incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix ;
- d) Sous-détail de prix irréaliste.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 51 critères essentiels cidessous

- > Présentation de l'offre (04 critères)
- > Le chiffre d'affaires (03 critères)
- > L'accès à une ligne de crédit (03 critères)
- > Les références de l'Entreprise (10 critères)
- > La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (10 critères)
- > L'expérience du personnel d'encadrement (10 critères)
- > L'organisation du chantier, planning et présentation du dossier (11 critères)

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Kolofata, Maître d'ouvrage (Autorité Contractante) attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-désante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'appel d'offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Kolofata au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kolofata.

MAROUA le 13 Juin 2022

Le MAIRE

YERIMA

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00045/E/2/AONR/MINHDU/CIPM /2022 DU 22 JUIN 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE EN VUE DE L'APPUI A L'ORGANISATION DE LA CELEBRATION AU CAMEROUN, DE L'EDITION 2022, DE LA JOURNEE MONDIALE DE L'HABITAT DANS LA VILLE DE BERTOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINHDU, EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet le recrutement d'un (01) prestataire en vue d'appuyer le Ministère de l'habitat et du développement Urbain dans l'organisation de la célébration au Cameroun de l'édition 2022, de la Journée Mondiale de l'Habitat dans la ville de Bertoua.

2. Consistance des prestations

Les prestations menées en collaboration avec le groupe de travail comprendront les trois (03) missions ci-après:

Mission 1 : Appui au Groupe de Travail dans la préparation de la Journée Mondial de l'Habitat

Cette mission démarrera dès la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations jusqu'au démarrage des événements. Elles porteront sur les activités préparatoires à la célébration et comprendront :

Les réunions préparatoires du Groupe de travail chargé de l'organisation (Commissions spécialisées, Secrétariat Technique, Comité local) et promotion de l'événement ;

Le Concours d'Idées.

Mission 2 : Appui à la célébration de la Journée Mondiale de l'Habitat

Cette mission portera sur l'organisation proprement dite de l'évènement notamment de toutes les activités y relatives. Elle s'effectuera en deux phases :

PHASE N°1 : La Semaine de l'Habitat ;

PHASE N°2 : Journée Mondiale de l'Habitat proprement dite.

Mission 3 : Production du rapport final

Une semaine après la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations, le Consultant produira un programme d'action qui précisera sa compréhension/appréciation des TDR, la méthodologie de réalisation, le calendrier, la composition de l'équipe du Consultant, le chronogramme de réalisation, le calendrier de mobilisation des experts et la logistique à mettre en œuvre.

Deux semaines après l'évènement, le consultant produira un rapport final d'activités intégrant ou fera ressortir le rapport financier.

Chaque rapport sera soumis à la validation des membres de la commission de suivi et de recette technique qui disposera de 02 semaines pour se prononcer.

NB : les détails sont contenus dans les Termes de références.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est estimé à quatre-vingt-dix-neuf millions (99.000.000) de FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est Restreinte aux candidats figurant sur la liste ci-après, pré-qualifiés à l'issue de restreinte élaborée après l'Avis d'Appel de sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°00018/ASMI/MINHDU/CIPM/2022 du 28 mars 2022. Il s'agit de :

N°	CONSULTANTS	ADRESSES
1	NSF CAMEROUN SARL	BP : 20236 Yaoundé ; Tél : 696 10 96 58
2	EASY PRINT SARL	B.P. 8300 Yaoundé, Tél. 699629378
3	STE SYNKRO SARL	B.P. 15631 Yaoundé, Tél. 694084909 / 679164853

NB : Les candidats de la liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement, ni avec un candidat ne faisant pas partie de ladite liste.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de Fonctionnement du Ministère de l'Habitat et du

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres en version physique peut être consulté à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Logement sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction des Affaires Générales et de la Trésorerie, contre la remise d'une quittance de versement au Trésor Public des frais d'acquisition du DAO, d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA.

Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne ou hors ligne.

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées chacune dans un sous pli scellé portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres.

En plus du nombre d'exemplaire de l'offre financière requis, le soumissionnaire est tenu de présenter un exemplaire de cette offre financière. Le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné.

Les quatre (04) sous plis seront placés dans un grand pli extérieur scellé portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre (V1, 1, V2, V3), sous peine de rejet, sera rédigée en français ou en anglais, et en sept (07) exemplaires dont PDUE/MINHDU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (Bâtiment Blanc aux Balcons Rouges), au plus tard le 20 juillet 2022.

POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE EN VUE DE L'APPUI A L'ORGANISATION DE

FIN

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le [20 juillet 2022] à la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de trois (03) mois à compter de la date de livraison.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement financier agréé (N° 000) FCFAet valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être remis avant le 20 juillet 2022.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées.

Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis.

12. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit :

- L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 20 juillet 2022 au plus tard à 14 heures précises.
- L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant obtenu la note maximale.

Seuls les soumissionnaires concernés ou dûment mandatés peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter.

13. Critères d'évaluation**15.1. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, ou après constatation dûment notifiée à l'entreprise ou soumissionnaire ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- N'avoir pas présenté un Chef de Mission ou Superviseur disposant des qualifications ci-après :
 - Formation : Au moins BAC+3 en marketing et logistique ;
 - Expérience Générale : ayant au moins cinq (05) ans d'expérience ;
 - Expérience Spécifique : ayant occupé au moins une fois le poste de chef de mission ou superviseur dans l'organisation événementielle ;
- Présence du diplôme et du curriculum vitae d'un fonctionnaire en activité, sans un document justifiant de sa mise en disponibilité ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon des marchés au cours des trois (03) dernières années ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence d'une pièce de l'offre financière ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Présence des informations de l'offre financière dans les pièces administratives ou dans l'offre technique ;
- Non-satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels (soit 70 sur 100 points) ;
- La présentation en nombre insuffisant ou uniquement en copie des offres.

15.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite 100 points sur la base des critères suivants :

- | | |
|---|-----------|
| A. Personnel clé..... | 30 points |
| B. Moyens techniques et matériels | 30 points |
| C. Références | 20 points |
| D. Plan de travail et méthodologie..... | 20 points |

Cette évaluation a pour but de faire ressortir les offres admises à l'analyse financière, c'est-à-dire, celles dont les notes sont supérieures à 70 points.

14. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité – coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans

La note globale Ng sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$Ng = 70 \times \text{Note technique (Nt)} + 30 \times \text{Note financière (Nf)}$$

100

La note financière (Nf) est obtenue de la façon suivante :

Soit Fm le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres sou

$$Nf = 100 \times Fm$$

F

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note globale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise

16. Renseignements Complémentaires

18.1. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Division des Etudes, d
<http://www.publiccontracts.cm>.

18.2. Pour toute dénonciation de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 2

18.3. Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir

Additif de l'Appel d'Offres

Des additifs éventuels pourront être apportés au présent DAO en respect de la réglementation en vigueur.

COMMUNE DE KOLOFATA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/C-KTA/CIPM-TBEC/2022 DU 13/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE GANCE DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DEL'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BIP MINEPIA, EXERCICE 2022, IMPUTATION ; 56 31 055 01 641334 523112 951 AUTORISATION DE DEPENSE N° : IX04324

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
56 31 055 01 641334 523112 951

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Kolofata, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure D'URGENCE pour l'exécution des travaux de construction du Centre Zootechnique et Vétérinaire de GANCE, Arrondissement de Kolofata. Département du MAYO-SAVA

2. Consistance des prestations

Cestravaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

les travaux préparatoires ;
Les terrassements ;
Les fondations ;
Les maçonneries - élévations ;
La charpente - couverture ;
Lamenuiserie métallique ;
La menuiserie bois ;
La plomberie et les sanitaires ;
L'électricité ;
Le revêtement - peinture ;
Les VRD,
...etc

3. Cout Prévisionnel

30 000 000 FCA.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'investissement public du MINEPIA, Exercice 2022 transféré à la Commune, pour un montant TTC de **30 000 000 F CFA.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Commune de Kolofata au secrétariat de la Commission Interne De Passation des Marchés auprès de la Commune de Kolofata à Kolofata.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Kolofata au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Kolofata à Kolofata, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de **quarante mille (40 000) francs CFA** auprès de la Recette municipale de la Commune de Kolofata.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Kolofata, au plus tard le **06/07/2022 à 09 heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/C-KTA/CIPM/TBEC/2022 DU13/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE GANGE DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois** calendaires, et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. d'un montant de **six cent mille (600 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 06/07/2022 à 10 heures** précises dans la salle de réunion de la Commune de Kolofata. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

13. Evaluation des offres :

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1. Critères éliminatoires

13.1.1. Pièces administratives

- a) Absence de caution ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2. Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Offre sans chef de chantier ;
- d) Offre sans solvabilité ;
- e) Figurer sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- f) Non satisfaction, au moins, à **vingt-sept (27) critères essentiels sur trente-huit (38)**

13.1.3. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix ;
- d) Sous-détail de prix irréaliste et erroné ;

13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **38 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **07 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **05 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Kolofata, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Kolofata au secrétariat de la Commission Interne De Passation des Marchés auprès de la Commune de Kolofata.

MAROUA le 13 Juin 2022

Le MAIRE

YERIMA

INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0005/AONO/MINRESI/INC/CIPM/2022 DU 22 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ATELIER DE VALORISATION DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE DANS LA REGION DE L'OUEST. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Institut National de Cartographie (INC) lance en procédure d'urgence un avis d'appel d'offres pour l'atelier de valorisation de l'information géographique dans la Région de l'Ouest du Cameroun.

2. Consistance des prestations

Les prestations objets du présent marché visent l'organisation d'un atelier en vue de montrer aux acteurs de développement de la Région de l'Ouest le rôle de l'information géographique dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques de développement de leurs territoires.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de dix millions (10 000 000) de FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte à tous les Cabinets d'Etudes ayant une expérience en matière de production cartographique et de vulgarisation de l'information géographique aussi bien dans l'administration publique que pour le compte des structures privées.

5. Financement

Les prestations objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés de l'INC dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu **au Service des Marchés de l'Institut National de Cartographie face BEAC ELIG ESSONO**, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA par lot, payable dans le Compte d'Affectation Spécial CAS-ARMP ouvert dans les agences BICEC dans le compte n°3359880000189 ouvert dans les agences BICEC : Agence Centrale Yaoundé ; Limbé ; Dschang ; Garoua ; Douala Bonanjo ; Ebolowa ; Bamenda ; Maroua ; Buéa ; Bafoussam ; Ngaoundéré ; Bertoua dès publication du présent avis.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir **au Secrétariat de la Commission interne de Passation des Marchés de l'INC, au plus tard le 19 Juillet 2022 à 12 heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°0005/AONO/MINRESI/INC/CIPM/2022 DU 22 JUIN 2022

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ATELIER DE VALORISATION DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE DANS LA REGION DE L'OUEST DU CAMEROUN

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent appel d'offres est de un (01) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de deux cent mille (200 000) FCFAvalable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, pour une production ultérieure dans les 48 heures, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **deux (02) temps**, le 19 Juillet 2022 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés publics de l'INC. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Fausses déclarations, pièces falsifiées ou substitution ;
- Dossier technique incomplet ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Offre financière incomplète ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Omission d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
- Non-respect du délai de quarante-huit (48) heures pour produire une pièce non conforme ou absente.

2 Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre : **10 pts**
- Références du candidat : **20 pts**
- Méthodologie et propositions techniques relatives à la technique de la restitution photogrammétrique : **50 pts**
- Qualification et expérience du personnel clé : **10 pts**
- Matériel : **05 pts**
- Capacité de financement : **05 pts**
- Total des points : 100 pts**

Le score technique minimum requis est de **80/100** :

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

soit $SF = 100 \times Fm/F$,

- **SF** étant le score financier,

- **Fm** la proposition la moins distante,

- **F** le montant de la proposition considérée, ou toute autre formule linéaire

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

T = 0,8 et **F = 0,2**

La note globale s'obtient par la formule **N= 0,8T+0,2F**

Le soumissionnaire ayant l'offre la mieux disante sera sélectionné.

Le début de la mission est prévu à la date de notification du marché à l'adjudicataire

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des Marchés.

Numéro vert Anti-Corruption

Les soumissionnaires au présent avis peuvent en cas de besoin saisir la CONAC par l'un des numéros suivants: 1517/658262682/651649194

YAOUNDE le 22 Juin 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MBOTTA ELIMBI Martin

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 065/AOIO/MINTP/CSPM-PLANUT/CCCM-TR/2022 DU 13 JUIN 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS AXES ROUTIERS DANS LE CADRE DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE EN RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN. LOT 9: TRONÇON: GUIDJIBA-TAPARE (57 KM)V LOT 9-A : GUIDJIBA-PONT DE BENOUE (Y COMPRIS CONSTRUCTION DU PONT SUR LA BÉNOUÉ) : 24KM ;V LOT 9-B : PONT DE LA BENOUE-TAPARE: 33 KM.FINANCEMENT : BIP-MINTP/BUDGET DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL EXERCICE 2022 ET SUIVANTSAUTORITE CONTRACTANTE, MAITRE D'OUVRAGE : **MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL EXERCICE 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de construction de certains axes routiers dans le cadre du plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance économique en République du Cameroun:
Tronçon GUIDJIBA-TAPARE.

2. Consistance des prestations

L'ensemble des travaux comprend essentiellement:

Pour le lot 9A :

- v l'installation de chantier;
- v les travaux préparatoires;
- v les terrassements;
- v les travaux de chaussée (couche de forme par endroits, couche de fondation, couche de base, imprégnation, mise en œuvre d'un enduit superficiel de type bicouche sur les accotements, mise en œuvre d'un revêtement en béton bitumineux, etc.)
- v la reconstruction des ouvrages de franchissement ;
- v la construction des ouvrages d'assainissement et de drainage ;
- v la construction de 41 ouvrages hydraulique de type dalot ;
- v la construction de trois ponts :
 - PK 21+450 : Longueur totale 64.66m (3 travées de 20m) ;
 - PK 22+705,95 : Longueur totale 235.10m (11 travées de 20m) sur la Bénoué;
 - PK 23+075 : Longueur totale 64.66m (3 travées de 20m) ;
- v la pose des équipements et de la signalisation verticale et horizontale;
- v l'aménagement du carrefour de Guidjiba au PK 0 (carrefour en T);
- v l'aménagement des ralentisseurs ;
- v le respect des mesures de protection de l'environnement ;
- v la réalisation des projets connexes ;
- v Etc.

Lesdits travaux sont amplement définis dans le CCTP. La vitesse de référence est 60km/h.

Pour le lot 9B :

- v l'installation de chantier;
- v les travaux préparatoires;
- v les terrassements;
- v les travaux de chaussée (couche de forme par endroits, couche de fondation, couche de base, imprégnation, mise en œuvre d'un enduit superficiel de type bicouche sur les accotements, mise en œuvre d'un revêtement en béton bitumineux, etc.)
- v la reconstruction des ouvrages de franchissement ;
- v la construction des ouvrages d'assainissement et de drainage ;
- v la construction de 53 ouvrages hydraulique de type dalot ;
- v la construction d'un pont au PK 44+892 (wafango) : Longueur totale 64.66m (3 travées de 20m). ;
- v la réalisation des équipements et de la signalisation verticale et horizontale;
- v l'aménagement d'un carrefour à Taparé au (carrefour giratoire). ;
- v l'aménagement des ralentisseurs ;
- v le respect des mesures de protection de l'environnement ;
- v la réalisation des projets connexes ;
- v Etc.

Lesdits travaux sont amplement définis dans le CCTP. La vitesse de référence est 60km/h.

3. Cout Prévisionnel

DESIGNATION	REGION	LONGUEUR ESTIMEE (KM)	BUDGET PREVISIONNEL
LOT 9.A : Guidjiba-Pont de la Bénoué (y compris construction du pont sur la Bénoué)	Nord	24	17 564 313 33
LOT 9.B : Pont de la Bénoué -Taparé	Nord	33	18 754 713 88

4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres seront exécutés en deux (02) lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises et groupements d'entreprises des Travaux Publics de droit Camerounais ou étranger.

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP-MINTP/ Budget du Plan d'Urgence Triennal exercice 2022 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables Ministère des Travaux Publics : Unité de Préparation et de Suivi du Volet Routier du PLANUT, 5ème étage du Bâtiment abritant les Services du Ministère des Travaux Publics au quartier Bastos à Yaoundé, face ancienne Ambassade de Suisse.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être retiré au Ministère des Travaux Publics : Unité de Préparation et de Suivi du Volet Routier du PLANUT, 5ème étage du Bâtiment abritant les Services du Ministère des Travaux Publics au quartier Bastos à Yaoundé, face ancienne Ambassade de Suisse, sur présentation de l'original d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier fixée à **un million cinq cent mille (1 500 000) F CFA**.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou groupement d'entreprise désireux de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre, rédigée en français ou en anglais, seront réparties en trois volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont :

Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (Volume 1);

Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2);

Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée et cachetée et devra porter la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
065/AOIO/MINTP/CSPM-PLANUT/CCCM-TR/2022 DU 13 JUIN 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE CERTAINS AXES ROUTIERS DANS LE CADRE DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR
L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE EN RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Lot 9: TRONÇON: GUIDJIBA-TAPARE (57 KM)
v LOT 9-A : GUIDJIBA-PONT DE LA BÉNOUE (y compris construction du pont sur la Bénoué) : 24km ;
v LOT 9-B: PONT DE LA BÉNOUE-TAPARE: 33 km.
FINANCEMENT : BIP-MINTP/Budget du Plan d'Urgence Triennal Exercices 2022 et suivants
MAITRE D'OUVRAGE : Ministre des Travaux Publics.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels, devra être déposée sous plis fermé et contre récépissé au **Secrétariat Technique du Comité chargé de la Mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal (PLANUT), porte 208 du Bâtiment abritant le Secrétariat Général des Services du Premier Ministre à Yaoundé**, au plus tard le **17 08 2022 à 15 heures**, heure locale.

10. Délai de Livraison

Le délai prévu pour l'exécution intégrale des travaux est fixé à vingt-quatre mois (24) mois pour chaque lot (hors mis la période garantie).

Ce délai court à compter de la date de notification par le Chef de Service du Marché de l'Ordre de Service de commencer les travaux et comprend les périodes de pluies ainsi que toutes les intempéries et sujétions diverses à l'exception des forces majeures.

11. Cautionnement Provisoire

Les Offres seront accompagnées d'un cautionnement provisoire (Garantie de soumission) strictement conforme au modèle du dossier d'Appel d'Offres.

Le montant en FCFA de ladite garantie est de trois cent cinquante un millions (351 000 000) FCFA pour le Lot 9-A et trois cent soixante-quinze millions (375 000 000) FCFA pour le Lot 9-B.

Elle sera établie par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance de premier ordre reconnu par le Ministère en charge des Finances du Cameroun.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès notification du marché, pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Toutefois, le cautionnement provisoire de l'Entreprise adjudicatrice restera valable et ne sera libéré qu'après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires ou certifiés ne sont pas acceptés.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure limite de dépôt des offres ou ne respectant pas la présentation indiquée à l'article 10 ci-dessus seront irrecevables.

a- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle du DAO et délivrée par une banque ou par une assurance de premier ordre agréé par le Ministère des Finances du Cameroun ou par une commission bancaire reconnue. Les cautions des banques internationales sont acceptées, sous réserve de la désignation formelle d'un correspondant local d'une banque ou compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère des Finances du Cameroun.

b- Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

c- Avant toute élimination de candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO, un délai supplémentaire de 48 heures sera accordé à ces derniers pour, soit fournir des informations complémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

d- Les pièces administratives devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera en un temps aura lieu le **17 08 2022 à 16 heures**, heure locale par la Commission Spéciale de Passation des Marchés au titre du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique (CSPM-PLANUT) en République du Cameroun, siégeant dans les Services du Premier Ministre à Yaoundé, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Voir PDF

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financières requis.

Par ailleurs, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas attribuer le marché dans le cadre du présent Appel d'Offres à un soumissionnaire dont le constat de défaillance a été notifié ou ayant un contrat en cours de résiliation.

Il ne peut être attribué au maximum qu'un (01) lot par soumissionnaire au titre de cet Appel d'Offres.

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'autorité contractante, le marché sera conclu entre celui-ci et l'Autorité Contractante qui est le Ministre des Travaux Publics.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 120 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Ministère des Travaux Publics : **Unité de Préparation et de Suivi du Volet Routier du PLANUT, 5^{ème} étage du Bâtiment abritant les Services du Ministère des Travaux Publics au quartier Bastos à Yaoundé, face Ambassade de SUISSE.**

YAOUNDE le 13 Juin 2022

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION ...

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00019/AONO/MINEPDED/CIPM/-2022 DU 15 JUIN 2022
POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) BATEAUX DE COLLECTEURS DE LA JACINTE D'EAU ET AUTRES
PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTES FINANCEMENT : COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la restauration des terres et des paysages dégradés, le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition de deux (02) bateaux collecteurs de la jacinthe d'eau et autres plantes aquatiques envahissantes.

2. Consistance des prestations

L'objectif global est de restaurer les fonctions économique, écologique et social des cours d'eau au Cameroun.

- De manière spécifique, il s'agira de :

- Fournir deux bateaux collecteurs de la jacinthe d'eau et autres plantes aquatiques envahissantes au profit des communes de DIZANGUE et LAGDO ;

- Fournir le matériel nécessaire pour la maintenance des bateaux acquis ainsi que les accessoires.

En outre il s'agira aussi de :

- Assurer le transport des bateaux ainsi que leurs accessoires jusqu'aux sites du projet (LAC Ossa, Bénoué-Lagdo) ;

- L'assemblage du matériel ;

- Assurer le service après-vente ;

Assurer la garantie.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est cent millions (100 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

La fourniture et l'installation des bateaux objet de l'appel d'offres se fera en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun et remplissant les conditions d'accès à la commande publique, conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les prestations objets, du présent appel d'offres, sont financées par le Compte d'Affectation Spéciale (CAS) du MINEPDED.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7ème étage, porte 704 ou 708 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7^{ème} étage, portes 704 ou 708 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies, marquée comme tel, devra parvenir au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7^{ème} étage, portes 704 ou 708, au plus tard le **21 juillet 2022** à 14 heures précises et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00019/AONO/MINEPDED/CIPM/-2022 DU 15 JUIN 2022 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) BATEAUX COLLECTEURS DE LA JACINTE D'EAU ET AUTRES PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTES
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des équipements objet du présent appel d'offres est de cent vingt (120) jours dès notification de l'ordre de service de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de deux millions (**2 000 000**) francs CFA.

Cette caution doit être valable pendant quatre-vingt-dix (30) jours au-delà de la date limite fixée pour la remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (3) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres et être en cours de validité.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières se fera, en une seule étape, **21 juillet 2022** à 15 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant à l'occasion, dans la salle de conférence de la Brigade des Inspections Environnementales sis à la montée Ane Rouge.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la commission ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de prospectus et des fiches techniques du fabricant,
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- Non-respect de certaines caractéristiques essentielles du bateau ;
- Absence de l'autorisation du fabricant ;
- Non-respect de tous les critères majeurs.

b. Critères essentiels

- Disponibilité d'un service après-vente ;
- Disponibilité des pièces de rechange ;
- Respect d'au moins 80% des caractéristiques mineures ;
- Respect du délai de livraison.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante, en incluant le cas échéant les rabais et remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrées au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7^{ème} étage, portes 704 ou 708.

YAOUNDE le 15 Juin 2022

Le **MINISTRE**

HELE Pierre

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION ...

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00018/AONO/MINEPDED/CIPM/-2022 DU 15 JUIN 2022
POUR L'ACQUISITION DES MACHINES DE DESTRUCTION DES PLASTIQUES FINANCEMENT : COMPTE
D'AFFECTATION SPECIALE (CAS)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de lutte contre les pollutions, les nuisances, les substances chimiques nocives et/ou dangereuses à travers le territoire national, le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement Durable (MINEPDED) a mis en place un arsenal juridique pour lutter contre la pollution en général et la prolifération des emballages plastiques non conforme en particulier notamment l'Arrêté Conjoint N° 004 MINEPDED/MINCOMMERCE du 24 octobre 2012 portant réglementation de la fabrication, de l'importation et de la commercialisation des emballages plastiques non biodégradables au Cameroun.

Afin de mettre en œuvre l'arrête ci-dessus cité, le Ministre chargé de l'environnement a pris la circulaire N°096/C/CAB/MINEPDED du 10 avril 2014 relative au contrôle de conformité et à la répression des contrevenants audit arrêté. Ainsi, d'importants stocks d'emballages plastiques non conformes sont régulièrement saisis et stockés dans les locaux des services centraux et déconcentrés du MINEPDED.

Le stockage à long terme et la destruction manuelle des emballages non conformes saisis entraînent un certain nombre de difficultés telles que l'encombrement, l'occupation anarchique des locaux, la pénibilité du travail de destruction ainsi que la sécurisation des stocks saisis.

Les bonnes pratiques en la matière préconisent l'utilisation d'une machine adaptée pour la destruction des emballages saisis. C'est dans ce cadre que le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition des machines de destructions des plastiques.

2. Consistance des prestations

L'objectif principal est d'acquérir quinze (15) machines permettant la destruction rapide des emballages plastiques non conformes saisis afin de les rendre inutilisables.

De manière spécifiques il s'agira de ;

- valider le prototype proposé par le fournisseur ;
- réceptionner quinze (15) machines de destruction des emballages plastiques ;et
- former quatre (04) personnels à l'utilisation de ces machines.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est quarante millions (40 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

La fourniture et l'installation des machines objet de l'appel d'offres se fera en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun et remplissant les conditions d'accès à la commande publique, conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Compte d'Affectation Spécial (CAS) du MINEPDED, exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7^{ème} étage, porte 704 ou 708 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7^{ème} étage, portes 704 ou 708 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies, marquée comme tel, devra parvenir au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7^{ème} étage, portes 704 ou 708, au plus tard le **21 juillet 2022** à 14 heures précises et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00018/AONO/MINEPDED/CIPM/-2022 DU 15 JUIN 2022
POUR L'ACQUISITION DES MACHINES DE DESTRUCTION DES PLASTIQUES
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des équipements objet du présent appel d'offres est de soixante (60) jours dès notification de l'ordre de service de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO de huit cent mille (**800 000**) francs CFA.

Cette caution doit être valable pendant quatre-vingt-dix (30) jours au-delà de la date limite fixée pour la remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (3) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres et être en cours de validité.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières se fera, en une seule étape, **21 juillet 2022** à 15 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant à l'occasion, dans la salle de conférence de la Brigade des Inspections Environnementales sis à la montée Ane Rouge.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la commission ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de prospectus et de spécifications techniques ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années.

b. Critères essentiels

- Disponibilité d'un service après-vente ;
- Disponibilité des pièces de rechange;
- Respect du délai de livraison.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante, en incluant le cas échéant les rabais et remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrées au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7^{ème} étage, portes 704 ou 708.

YAOUNDE le 15 Juin 2022

Le MINISTRE

HELE Pierre

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION ...

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00020/AONR/MINEPDED/CSPM/2022 DU 15 JUIN 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DES RESEAUX LAN ET D'INTERCONNEXION DU MINEPDED EN VUE DE LEURS REHABILITATION ET MISE A NIVEAU DE L'INFRASTRUCTURE D'HEBERGEMENT FINANCEMENT : FONDS COMMUN PSFETÂCHE N° 5.2.4.1.1

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
5.2.4.1.1.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Plan de travail budgétisé annuel du Fonds Commun PSFE, il est prévu la réhabilitation des réseaux d'interconnexion et Lan du MINEPDED et mise à niveau des infrastructures d'hébergement haute disponibilité. Le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable(MINEPDED) lance à cet effet, un appel d'offres national restreint pour la mobilisation d'un cabinet d'étude en vue de la réalisation de la phase 1 de cette activité qui consiste à concevoir l'architecture détaillée de l'infrastructure technique du Système d'Information Environnementale (SIE) du Cameroun et à élaborer le cahier des charges en vue de son opérationnalisation.

2. Consistance des prestations

L'objectif est de concevoir l'architecture détaillée de l'infrastructure technique du Système d'Information Environnementale (SIE) du Cameroun et d'élaborer le cahier des charges en vue de son opérationnalisation. De façon spécifique l'étude vise à :

1. Prendre connaissance de l'existant et se l'approprier ;
2. Réaliser les visites de terrain (MINEPDED siège, CIDE, DNC, 10 Délégations régionales) ;
3. Concevoir l'architecture de référence détaillée (Nœuds, rôles, principes directeurs et services à implémenter, etc....) des principaux sites de l'infrastructure réseau et d'hébergement du MINEPDED (à savoir la Cellule Informatique et le CIDE) ;
4. Concevoir l'architecture globale de la solution Cloud à venir ;
5. Elaborer le protocole de test de qualité et de performance du système en vue de la réception définitive des travaux ;
6. Concevoir l'architecture détaillée (Nœuds, rôles, principes directeurs et services à implémenter, etc....) pour tous les autres sites à interconnecter afin de s'assurer que l'ensemble du réseau du MINEPDED puisse être fonctionnelle ;
7. Spécifier les orientations de sécurité de l'infrastructure ;
8. Identifier le matériel et les logicielles (en précisant les spécifications techniques) à acquérir pour sécuriser, réhabiliter le LAN et l'interconnexion de chaque site ainsi que pour implémenter le cloud;
9. Dresser la liste du matériel et des logicielles et/ou solutions nécessaires à acquérir ;
10. Élaborer pour chaque site, le cahier de charges pour la réhabilitation des réseaux LAN, de l'interconnexion et pour l'implémentation du cloud ;
11. Elaborer le syllabus du support de formation pour les cadres du MINEPDED ;
12. Elaborer le projet d'exécution de la réhabilitation des réseaux LAN, de l'interconnexion et de mise à niveau de l'infrastructure d'hébergement du MINEPDED ;

3. Cout Prévisionnel

LE COÛT PRÉVISIONNEL DE L'OPÉRATION À L'ISSUE DES ÉTUDES PRÉALABLES EST DE TREIZE MILLIONS SEPT CENT TRENTE MILLE (13 730 000 FCFA) FRANCS CFA, HORS TVA, SOIT SEIZE MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE-QUATORZE MILLE TROIS QUATRE-VINGT-DIX-HUIT (16 374 398) FRANCS CFA TOUTES TAXES COMPRISES.

4. Allotissement

Le présent Dossier d'appels d'offres est constitué d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux entreprises suivantes ayant été retenues après l'avis d'appel à manifestation d'intérêt N° 000008/AAMI/MINEPDED/DAG/SDBMM/SM/21 du 12 août 2021.

N°	Noms	Adresses
1	Groupement ICCSOFT/RESYTAL	BP : 5937 Yaoundé, Tél. : 22 23 4126/
2	INFOGENIE	BP : 14960, Yaoundé, Tél. : 222205671
3	MEGATEC-NUMERIS SARL	BP 20706 Yaoundé, Tél. : 677520902

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget du Fonds Commun PSFE, Tâche n° 5.2.4.1.1.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, dès publication du présent avis au Journal des marchés ou dans Cameron Tribune et COLEPS.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA, payable au Trésor public.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (7) exemplaires, dont un (1) original et six (6) copies, marqués comme tels, devra parvenir au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, au plus tard le **20 juillet 2022** à 13 heures précises et devra porter la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA
REALISATION DE L'ETUDE DES RESEAUX LAN ET D'INTERCONNEXION DU MINEPDED EN VUE DE LEURS
REHABILITATION ET MISE A NIVEAU DE L'INFRASTRUCTURE D'HEBERGEMENT
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation de la prestation objet du présent appel d'offres est de 90 jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO, d'un montant de trois cent mille (300 000) de francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles doivent dater de moins de trois (3) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres, sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et techniques des offres se fera le **20 juillet 2022** à 14 heures, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Fonds Commun/PSFE siégeant à l'occasion à la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dument mandatée de leur choix.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la Commission de Passation des Marchés ;
3. Fausse déclaration ou présence de pièce falsifiée dans les offres du Soumissionnaire ;
4. Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le Soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
5. Absence d'un prix unitaire ;
6. Présence d'une information financière dans la proposition technique ;
7. Absence d'une attestation de visite des sites de la cellule informatique et de la section des systèmes d'information environnementales d'informations environnementales
8. Note technique (critères essentiels) inférieure à 70/100 ;
9. Absence de la déclaration d'engagement suivant le modèle du Fonds Commun – PSFE.

2 Critères essentiels

1. Compréhension de la mission,40
 - a. Observations ou suggestions éventuelles sur les termes de référence et les données, services et installations devant être fournis par le Maître d'ouvrage.....15
 - b. Description de la méthodologie15
 - c. Plan de travail5
 - d. Adéquation du plan de travail, chronogramme de réalisation et organisation des experts dans leurs interventions.....5
 2. Expérience du cabinet (personne morale).....10
 3. Qualifications et expériences du personnel clé pour la mission.....50
- Le score technique minimum requis est de 70/100 points.

15. Attribution

Le Consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable, sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708.

YAOUNDE le 15 Juin 2022

Le *MINISTRE*

HELE Pierre

PROGRAMME D'AMELIORATION ET DE LA COMPETITIVITE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGROPASTRALE

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 003/2022/AOIR/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM
DU 22 JUIN 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE L'AUDIT DU SYSTEME DE
CONTROLE INTERNE DU VOLET FINANCEMENT DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE
PERENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA).FINANCEMENT : C2D
/PCP-ACEFA,CONVENTION N° CCM 1397 03 WIMPUTATION : 56 31 670012 6521**

FINANCEMENT
 CONTRAT DE DÉSENETTEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT (C2D)
IMPUTATION
 CONCOURS FINANCIER CCM 1397 03

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Coordonnateur National du Programme de Consolidation et de Pérennisation du Conseil Agropastoral (PCP-ACEFA) lance un Appel d'Offres International Restreint relatif au recrutement d'un cabinet chargé de l'audit du système de contrôle interne du volet financement dudit Programme.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de quarante millions (40 000 000) de francs CFA TTC.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux cabinets pré-qualifiés ci-dessous retenus :

N°	Noms des candidats	Adresses
1	CABINET D'ETUDES ET D'AUDIT COMPTABLE (CAEAC)	1284, RUE PAUL AKWA B.P 3223 DOUALA-CAMEROUN Tél : 233 42 16 98/ 233 42 73 30/ 243 00 17 16 E-mail : caeac_sarl@yahoo.fr/njantaeben@hotmail.com
2	GPMT GRANT THORNTON	43, Lottin Same Street, Liberty Boulevard P.O.Box 362 Douala Tél: +224 62 29 66 906/6 99 79 40 05/694 98 14 57 E-mail: ghislain.nyoung@cm.gt.com
3	MAZARS CAMEROUN SA	B Immeuble Ex. AMACAM Rue Boué de Lapeyrère Douala, B.P. 3791 Cameroun Tél : 233 42 42 47/656 87 63 03 E-mail : Fidele.mmandoa@mazars.cm
4	OKALLA AHANDA & Associés	B.P. 12628 Douala – Cameroun Tél: 233 42 78 87/ 233 42 83 15 Email: oadla@okalla-ahanda.com
5	SYNEX CONSULTING SARL	02 BP 8063 Cotonou-Benin Tél : +229 21304544/66266775 csynex@yahoo.fr

4. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget C2D/ACEFA exercice 2022, dans le cadre du con

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables auprès du Secrétariat du Coordonnateur National Paul II, BP 4081 Yaoundé, Fax : 222 20 36 49, Tel : 222 20 36 48, contre présentation d'un reçu de versement au compte BICEC d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**. Par ailleurs, le soumissionnaire devra se faire

6. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en huit exemplaires (dont un original, six copies marquées comme telles et une technique et financière) seront déposées contre récépissé au Secrétariat du Coordonnateur National du PCP-ACEFA, au plus la mention :

*« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 003/2022/AOIR/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM DU 22 JUIN 2022
CHARGE DE L'AUDIT DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE DU VOLET FINANCEMENT DU PROGRAMME DE COOPERATION
AGROPASTORAL (PCP-ACEFA).
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution de cette prestation est de maximum soixante (60) jours calendaires à compter de la date de notification au Cocontractant.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission acquittée, délivrée par une banque correspondante à la somme de **huit cent mille (800 000) francs CFA**, et d'une durée de validité de **cent cinquante (150) jours**

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou conformément à la liste prévue dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de 60 jours. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres International Restreint sera rejetée.

10. Ouverture des Plis

Les séances d'ouverture des offres auront lieu dans la salle de réunions de la Coordination Nationale du PCP-ACEFA, sis au Centre de Conférences Paul II, BP 4081 Yaoundé, Tél : 222 20 36 48, E-mail : cn.secretariat@pccpacefa.org, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés

1. L'ouverture des offres administratives et techniques se fera le **16 août 2022 à 14 heures** précises
2. L'ouverture des offres financières des cabinets ayant les meilleures propositions techniques s'effectuera après avis de non

Le soumissionnaire peut assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

11. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en deux phases dont l'une technique et l'autre financière.

1. Critères éliminatoires

Les offres ne remplissant pas l'une des conditions suivantes seront rejetées :

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après épuisement du délai de 48h conformément au Code des Marchés Publics ;
- Présence de faux documents ou pièces falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission acquittée ;
- Présence d'informations financières dans les offres administratives et/ou techniques ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (3) dernières années ;
- Soumissionnaires présentant dans leurs offres les CV d'un même expert ;

- Note technique inférieure à 70 points sur 100.
- Les offres qui ne sont pas conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres et/ou ne sont pas non plus produites en huit (08) exemplaires, dont un (01) original, six (06) exemplaires et une (01) copie électronique, sont automatiquement rejetées.
- Seules les offres présentant un dossier administratif complet et conforme au DAO seront évaluées techniquement. Le dossier administratif doit être composé des documents attestant de l'existence légale de la structure, de sa raison sociale, son adresse et son siège social. Il comprendra en outre les pièces suivantes :
 - la déclaration d'intention de soumissionner timbrée ;
 - la copie de l'immatriculation au registre du commerce certifiée conforme par les greffes ou l'acte de création de l'entité ;
 - l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ;
 - l'attestation d'immatriculation délivrée par les services des impôts * ;
 - le cautionnement de soumission acquitté ;
 - le reçu attestant le paiement des frais d'achat du dossier de consultation, tel que précisé dans l'Avis d'Appel d'Offres ;
 - l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics * ;
 - l'attestation de soumission délivrée par la CNPS en cours de validité * ;
 - l'attestation de non faillite établie par le Tribunal d'Instance du lieu de résidence du soumissionnaire datant de moins de trois mois* ;
 - l'attestation de non redevance fiscale datant de moins de 3 mois * ;
 - le plan de localisation daté et signé par le soumissionnaire (comportant la commune du lieu d'établissement, le nom du quartier)* ;
 - la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché public au cours des trois (3) dernières années ;
 - la déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale paraphée page par page et signée à la dernière page.

*N.B : Les pièces suivies de « * » ne sont pas exigées pour les Cabinets étrangers.*

2. Critères d'évaluation technique

Les propositions techniques seront évaluées sur la base de leur conformité aux termes de référence, à l'aide des critères et du système des points ci-dessous.

METHODOLOGIE	40
COMPETENCES DU CABINET DANS LE DOMAINE	30
PERSONNEL	30
NOTE TECHNIQUE (A + B + C)	100

Chaque proposition conforme se voit attribuer un score technique. Une proposition est rejetée à ce stade si elle n'atteint pas le score technique minimum de 70 points.

La proposition technique dont la note est la plus élevée (Tm) se verra attribuer la note technique finale maximale de 100. La note technique finale des autres propositions (Ntf), ayant obtenu une note (Nt) supérieure ou égale à la note technique minimale de qualification, sera calculée par la formule ci-après :

$$Ntf = 100 \times Nt / Tm.$$

3. Offre financière

Les offres financières seront notées sur cent (100) points et calculées suivant la formule ci-après :

$$Nf = 100 \times Mmd/Ms$$

Expression dans laquelle :

Nf désigne la Note Financière du Soumissionnaire ;

Mmd désigne le montant évalué du moins-disant ;

Ms Montant évalué du Soumissionnaire.

4. Score final

La Note Globale Finale Ngf (sur 100 points) sera calculée par la combinaison pondérée des notes technique et financière suivant la formule : **Ngf = 0,80 x Note technique + 0,20 x Note financière**

5. Choix du soumissionnaire retenu

Le soumissionnaire retenu sera celui ayant présenté l'offre la mieux disante. En cas d'égalité parfaite de points, le soumissionnaire ayant la meilleure offre technique sera retenu.

12. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre reconnue conforme au dossier d'Appel d'Offres International Restreint a obtenu la note globale finale la plus élevée. En cas d'égalité parfaite de points, le marché sera attribué au soumissionnaire ayant la meilleure offre technique.

13. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une période maximale de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours ouvrables entre 11H00 mn et 15H30 mn au Secrétariat du Coordonnateur National du PCP-ACEFA, sis à Yaoundé quartier Golf, Avenue Jean Paul II, BP 4081 Yaoundé, Fax : 222 20 36 49, Tel : 222 20 36 48, E-mail : cn.secretariat@pcpacefa.org.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 22 Juin 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

DR MOUMINI BOUBA

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 012/SMI/CUD/CAB-MAIRE/PDVIR-UTL/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGÉ DU CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE PLANTATION D'ARBRES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE DOUALA 3ÈME ET 5ÈME
CETTE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT FAIT SUITE À L'AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS DE CE PROJET PUBLIÉ DANS « DEVELOPMENT BUSINESS » EN LIGNE DES NATIONS UNIES (UNDB ONLINE) EN DATE DU 05 AOÛT 2019 ET DANS LE QUOTIDIEN NATIONAL « CAMEROON TRIBUNE » DU 07 AOÛT 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

La République du Cameroun a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat de Consultant (firme) relatif au « **Recrutement d'un Consultant (Firme) chargé du Contrôle et la Surveillance des travaux de plantation d'arbres dans les Arrondissements de Douala 3^{ème} et 5^{ème}** ».

2. Objet

L'objectif global de cette prestation vise le Contrôle et la Surveillance des travaux de plantation d'arbres d'alignement (environ 5104 arbres) et pour une forêt urbaine en zone humide (environ 6866 arbres), soit environ 11 970 arbres en vue de contribuer à l'amélioration de l'environnement urbain et au renforcement de la résilience aux inondations dans les Communes d'Arrondissement de Douala 3^{ème} et 5^{ème}.

3. Consistance des prestations

1. 1. Les services de consultant (« Services ») consistent à :

Mission 0 : Organisation et préparation

Elle comporte notamment les tâches suivantes :

- Mobilisation et organisation de la mission.
- Mise en place de la structure du Plan Management Projet (PMP) de la mission de contrôle.
- Analyse, approbation et suivi du Plan Assurance Qualité (PAQ) de l'Entreprise.
- Coordination du PMP de la mission de contrôle avec le PAQ de l'Entreprise et la mise en place du Plan Général de Contrôle (PGC).
- Vérification du Plan Hygiène Sécurité Santé Environnement (PHSSE), du Plan Gestion Environnemental et Social (PGES), des exigences des lignes directrices du Groupe de la Banque mondiale en matière d'environnement, de santé et de sécurité et autres exigences ESHS à satisfaire par l'Entreprise.

● Mission 1 : Examen de la conformité au projet et visa des études d'exécution réalisées par les Entreprises (VISA)

- L'établissement de tous les plans d'exécution et spécifications à l'usage du chantier, en cohérence avec les plans de synthèse correspondants, et définissant les travaux dans tous leurs détails ;
- La réalisation des études de synthèse ayant pour objet d'assurer pendant la phase d'études d'exécution la cohérence spatiale des éléments d'ouvrage de tous les corps d'état, dans le respect des dispositions architecturales, techniques, d'exploitation et de maintenance du projet ;
- L'établissement, sur la base des plans d'exécution, d'un devis quantitatif détaillé par lots ou corps d'état ;

- L'établissement du calendrier prévisionnel d'exécution des travaux par lots ou types d'arbres.

● Mission 2 : Direction de l'exécution du contrat de travaux (DET)

- S'assurer que les documents d'exécution ainsi que les ouvrages en cours de réalisation respectent les études effectuées ;
- S'assurer que les documents à produire par l'Entrepreneur, en application du ou des contrats de travaux, sont conformes auxdits contrats et ne comportent ni erreur, ni omission, ni contradiction normalement décelables par un homme de l'art ;
- S'assurer que l'exécution des travaux est conforme aux prescriptions du contrat de travaux ;
- Délivrer tous ordres de service et établir tous procès-verbaux nécessaires à l'exécution du contrat de travaux ainsi que procéder aux constats contradictoires, organiser et diriger les réunions de chantier ;
- Informer systématiquement le Maître d'Ouvrage sur l'état d'avancement et de prévision des travaux et dépenses, avec indication des évolutions notables ;
- Vérifier les projets de décomptes mensuels ou les demandes d'avances présentés par l'Entrepreneur, établir les états d'acomptes, vérifier le projet de décompte final établi par l'Entrepreneur, établir le décompte général et définitif ;
- Donner un avis au Maître d'Ouvrage sur les réserves éventuellement formulées par l'Entrepreneur en cours d'exécution des travaux et sur le décompte général, assister le Maître d'Ouvrage en cas de litige sur l'exécution ou le règlement des travaux, ainsi qu'instruire les mémoires de réclamation de ou des entreprises.

● Mission 3 : Ordonnancement, le pilotage et la coordination du chantier (OPC)

- Pour l'ordonnancement et la planification, d'analyser les tâches élémentaires portant sur les études d'exécution et les travaux, de déterminer leurs enchaînements ainsi que leur chemin critique, par des documents graphiques et de proposer des mesures visant au respect des délais d'exécution des travaux et une répartition appropriée des éventuelles pénalités ;
- Pour la coordination, d'harmoniser dans le temps et dans l'espace les actions des différents intervenants au stade des travaux et, le cas échéant, de présider le collège inter-entreprises d'hygiène et de sécurité.
- Pour le pilotage, de mettre en application, au stade des travaux et jusqu'à la levée des réserves dans les délais impartis dans le contrat de travaux, les diverses mesures d'organisation arrêtées au titre de l'ordonnancement et de la coordination

● Mission 4 : Assistance apportée au Maître d'Ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR)

- Organiser les opérations préalables à la réception des travaux ;
- Assurer le suivi des réserves formulées lors de la réception des travaux jusqu'à leur levée ;
- Procéder à l'examen des désordres signalés par le Maître d'Ouvrage ;
- Assurer le suivi des opérations de l'entreprise pendant la phase post plantation couvrant une période de douze (12) mois après la réception des travaux ;
- Constituer le dossier des plants exécutés nécessaires à l'exploitation des plantations d'arbres ou forêts urbaines, à partir des plans conformes à l'exécution remis par l'Entrepreneur, des plans de récolement ainsi que des notices de fonctionnement et des prescriptions de maintenance des fournisseurs d'éléments mis en œuvre.

4. Participation et origine

La Mairie de la Ville de Douala (Maître d'ouvrage) invite les Consultants (Firmes) qualifiés à manifester leur intérêt en vue de fournir les prestations ci-dessus décrites. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues avec justification ou preuves des prestations réalisées, expérience dans des conditions semblables disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

5. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt, rédigées en français doivent parvenir à l'adresse ci-dessous, au plus tard le **12 Juillet 2022 à 15 Heures (heure locale)** :

- **Soit** en version physique (accompagnée de la version numérique sur clé USB en format PDF) en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies ;
- **Soit** en version électronique par courriel suivant : utl_pdvir_dla2020@yahoo.com , avec copie à [s_mbo](#)

« Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt/Services de Consultants pour le recrutement d'un Consultant en vue du Contrôle et la Surveillance des travaux de plantation d'arbres dans les Arrondissements de Douala 3^{ème} et 5^{ème} ».

A l'attention de Monsieur le Maire de Ville de Douala, Unité Technique de Liaison du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes de la Communauté Urbaine de Douala,

Cercle Municipal et Multimédia de Bonanjo

B.P. 43 Douala - Cameroun,

Tél : (237) 2 33 42 34 35

E-mail : utl_pdvir_dla2020@yahoo.com

6. Critères d'évaluation

Les Critère de sélection en vue de l'établissement de la liste restreinte sont :

- Une expérience avérée en aménagement des forêts, agroforesterie, environnement, Génie Rural, Génie Urbain ou dans un domaine connexe ;
- Une expérience d'au moins dix (10) ans (avec les références qui montrent qu'il a l'expérience générale) dans la conduite des missions similaires ;
- Une expérience dans les projets financés par les bailleurs de Fonds (Banque Mondiale (BM), Banque Africaine de Développement (BAD), Agence Française de Développement (AFD), banque Islamique de Développement (BID), etc.).

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » version de janvier 2011 révisée en juillet 2014 « Directives de Consultants », relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

7. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux heures suivantes : 08 heures à 15 heures, (heure locale). Les Termes De Référence (TDR) seront remis aux Consultants s'ils en font la demande.

8. Evaluation et publication des resultats

Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de « Sélection basée sur la Qualification des Consultants (QC) » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

DOUALA le 20 Juin 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE

COMMUNIQUE N° A/171/C/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2022 DU 15 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/MINEDUB/CIPM/2022 DU 11/04/2022 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS INFORMATIQUES ET ACCESSOIRES, LA CONCEPTION ET LE DÉVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME MOBILE DU LOGICIEL D'APPLICATION DU SUIVI INFORMATISÉ DU FONCTIONNEMENT DES ECOLES ET DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL ENSEIGNANT (SIFEMPE).FINANCEMENT : BIP 2022 (IMPUTATION 56-15-104-01-340020-524211).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Education de Base (Maître d'Ouvrage) communique :

Par décision N° **0259/B1/10601/D/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2022** du **15 juin 2022** l'entreprise ci-après a été déclarée adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susvisé ainsi qu'il suit :

Objet du Marché	Montant TTC (FCFA)	Adjudicataire	Délais de Livraison
Fourniture des matériels informatiques et accessoires, conception et développement d'une plateforme mobile du logiciel d'application du Suivi Informatisé du Fonctionnement des Ecoles et des Mouvements du Personnel Enseignant (SIFEMPE)	174 812 625 (cent soixante-quatorze millions huit cent douze mille six cent vingt-cinq)	ETS VARESE SERVICES BP. 604 Yaoundé, Tél: 698 301 328	04 (Quatre) Mois

L'entreprise concernée est appelée à bien vouloir prendre attache avec la Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bureau des Appels d'Offres, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires non-retenus sont invités à retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour lesdits soumissionnaires.

YAOUNDE le 15 Juin 2022

Le **MINISTRE**

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

COMMUNIQUE N°0008/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 17 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CIPM/MINAS/2022 DU 20 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) VÉHICULES POUR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES EN DEUX LOTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES COMMUNIQUE :

L'Entreprise CENTRAL MOTORS CAMEROON, BP : 15326, TEL : 222 30 80 97 est déclarée adjudicataire du Marché et de la Lettre-Commande consécutifs à l'Appel d'Offres susvisé à hauteur de :

LOT 1 (Acquisition d'un véhicule de type Station Wagon 4 x 4) : F CFA 80 000 000 (Quatre-vingt millions) TTC et pour un délai de livraison de 90 (quatre-vingt-dix) jours ;

LOT 2 (Acquisition d'un véhicule de type Pick-Up 4x4 double cabine) : F CFA 30 000 000 (Trente millions) TTC et pour un délai de livraison de 90 (quatre-vingt-dix) jours.

L'adjudicataire est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, auprès de la Direction des Affaires Générales du Ministère des Affaires Sociales, pour les modalités d'élaboration et de souscription des projets de Marché et de Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires ayant postulé pour ledit Appel d'Offres et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINAS. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient également lieu de mainlevée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 17 Juin 2022

Le MINISTRE

NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE

MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0094/AONO/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2022 DU 30 MAI 2022
POUR LES TRAVAUX DE REPARATION DES EQUIPEMENTS TECHNIQUES DU CENTRE DE PROMOTION
DU BOIS DE YAOUNDE/NKOLBISSON, DU MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE.**

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Forêts et de la Faune, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux de réparation des équipements techniques du Centre de Promotion du Bois de Yaoundé (CPB) sis à Yaoundé/ Nkolbisson.

2. Consistance des prestations

Les travaux prévus dans le cadre du présent appel d'offres concernent la réparation des équipements techniques du Centre de Promotion de Bois de Yaoundé, il s'agira de :

- de dépanner trois séchoirs ;
- de dépanner 44 machines de menuiserie ;
- de dépanner et mettre en service 09 machines d'affûtage ;
- de rendre opérationnelle la station de traitement du bois ;
- d'installer un système d'aspiration centralisé des copeaux et sciures produits par les machines de menuiserie.

Les détails sont précisés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cent trois millions cinq cent neuf mille (103 509 000) FCFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise exerçant dans les domaines des génies mécanique et électrique ou disposant d'une équipe de techniciens qualifiés dans le domaine.

5. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget du Fonds Commun PSFE, de l'exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Les informations générales relatives au présent Appel d'Offres National Ouvert peuvent être obtenues par les soumissionnaires, aux heures et jours ouvrables, dès publication du présent avis, au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés) sis au 8ème étage de l'Immeuble Ministériel n° 2, porte 807.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF), Direction des Affaires Générales (Sous- Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés) sis au 8ème étage de l'Immeuble Ministériel n° 2, porte 807, dès publication du présent avis, et sur présentation d'une quittance de versement au Trésor public d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA** au titre des frais d'achat du DAO. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, téléphone).

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont l'original et sept (07) copies marqués comme tels, devra parvenir au Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF), Direction des Affaires Générales (Sous- Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés) sis au 8ème étage de l'Immeuble Ministériel n° 2, porte 807, au plus tard le **01 août 2022 à 13 heures** et devra porter la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0094/AONO/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2022 DU 30 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE REPARATION DES EQUIPEMENTS TECHNIQUES DU CENTRE DE PROMOTION DU BOIS DE YAOUNDE/NKOLBISSON, DU MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de six (06) mois calendaires.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **2 000 000 (deux millions) FCFA** établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du présent DAO. Cette caution devra être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres

11. Ouverture des Plis

a) L'ouverture des plis se fera en un seul temps. Elle aura lieu le **01 août 2022 à 14 heures**, locale par la Commission Spéciale de Passation des Marchés au titre du Fonds Commun, dans la salle de réunion du Fonds-Commun PSFE, sise au 2^{ème} étage de l'immeuble abritant les services de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre, derrière l'Imprimerie nationale.

b) Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

12. Critères d'évaluation

Le délai maximum d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de six (06) mois calendaires.

1. CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères d'élimination des offres sont les suivants :

Conducteur des travaux	- Diplôme de niveau inférieur à un diplôme de Technicien en électrotechnique (BAC supérieur ou égal à 2 ans) ou en électrotechnique (ou un diplôme équivalent dans les domaines sus-évoqués) pour les camerounais et les étrangers - Expérience dans le domaine inférieur à 10 ans
Références	- Chiffre d'affaires (Somme TTC des contrats exécutés) sur les cinq dernières années inférieures à 40 millions de FCFA
Autres	- Absence du rapport de visite des équipes de l'ensemble des critères essentiels - Absence de la caution de soumission ; - Absence d'une pièce après le délai de 48 heures accordé ; - Absence de la déclaration d'engagement.

2. LES PRINCIPAUX CRITERES D'EVALUATION

Selon le système binaire Oui/ Non, les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Présentation de l'offre ;
2. Références dans le domaine des réparations des machines de menuiserie au cours des 10 dernières années ;
- 3 LesCaractéristiques du matériel, des équipements et des outils de travail ;
- 4.Les services offerts après exécution ;
- 5.Le délai d'exécution ;
- 6.L'expérience du personnel ;
- 7.La note technique (méthodologie, organigramme, planning).

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été jugé conforme aux dispositions du DAO et la proposition financière jugée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les cocontractants restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés) sis à l'immeuble ministériel n° 2, porte 807 Yaoundé-Cameroun ou en envoyant un courriel à l'adresse email jcsoh_aht@yahoo.fr.

Les soumissionnaires doivent demander des renseignements par écrit (lettre, email). Les réponses du Maître d'Ouvrage à ces demandes faites dans le délai réglementaire seront communiquées à tous les soumissionnaires par écrit et en même temps dans un délai d'au moins 7 jours avant la fin du délai de soumission.

YAOUNDE le 30 Mai 2022

Le *MINISTRE*

NDONGO JULES DORET

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N° 00020/C/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 20 JUIN 2022 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0002 /AONO/MINEPIA/CIPM/2022 DU 04 MARS 2022 EN VUE DE L'ACQUISITION ET LE PRÉPOSITIONNEMENT DES DOSES DE VACCINS CONTRE LA RAGE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° 00479/D/MINEPIA/SG/DAG/2022 du 20 juin 2022, l'appel d'offres sus-indiqué est déclaré infructueux, en raison de l'absence d'une offre technique satisfaisante.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 20 Juin 2022

Le **MINISTRE**

DR TAIGA

MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0157/AONO/MINFOF/CSPM/FC- PSFE/22 DU 31 MAI 2022
POUR LES TRAVAUX DE REPROFILAGE DES VOIES D'ACCÈS, DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04)
FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPES À ÉNERGIE SOLAIRE, DE CURAGE DE DEUX (02) MARES
NATURELLES ET D'INSTALLATION DES CANALISATIONS D'ALIMENTATION DESDITES MARES DANS LE
PARC NATIONAL DE WAZA.**

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du programme de sécurisation des aires protégées, le Ministre des Forêts et de la Faune lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'installation de quatre forages à motricité solaire, le curage et le ravitaillement de deux (02) mares naturelles (Bodélaram et Dourou -Batassa) en eau d'abreuvement animal et enfin le reprofilage des voies d'accès à ces mares.

De manière générale, il s'agit de munir les mares de Bodélaram et Douro-Batassa en eau d'abreuvement de la faune sauvage en saison sèche (Mars-Mai), au moyen de quatre forages équipés de pompes à motricité solaire et l'installation d'un réseau d'alimentation desdites mares dans le Parc National de Waza (PNW).

De façon spécifique, il s'agira de :

- Curer les mares de Bodélaram et Douro-Batassa et rendre accessibles;
- Construire 04 forages équipés d'un système de pompage à motricité solaire autour desdites mares (deux forages par mare) et rendre fonctionnels;
- Installer les réseaux de distribution en eau des différentes mares en provenance des 04 forages construits et rendre fonctionnels;
- Mettre à disposition, les outils de diagnostic et de petit entretien ultérieur des ouvrages construits.

2. Consistance des prestations

Les prestations futures comportent cinq (5) éléments que sont :

- Le curage de deux (02) mares (Bodolaram et Dourou-Batassa) avec évacuation des sédiments en un lieu agréé par le Maître d'œuvre ;
- La réalisation de deux (02) forages par mare ;
- La fourniture et la pose avec mise en fonctionnement des pompes et des panneaux solaires de leur alimentation électrique ;
- Le reprofilage d'une voie d'accès à chacune des deux (02) mares curées, soit un linéaire global de 19 km à raison de 8 km pour la mare de Bodélaram et 11 km pour la mare de Dourou-Batassa et,
- L'entretien des différents ouvrages jusqu'à leur réception définitive, suivi de la mise à disposition du Chef de Service du Marché, d'un manuel d'entretien ultérieur de ces ouvrages.

3. Cout Prévisionnel

un montant TTC de cent cinquante-cinq millions vingt-huit mille cinq cent soixante-dix-huit (155 028 578) FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

5. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres sont financés par les ressources du Fonds Commun Multipartenaires du PSFE, exercice 2022 pour **un montant TTC de cent cinquante-cinq millions vingt-huit mille cinq cent soixante-dix-huit (155 028 578) FCFA.**

6. Consultation du Dossier

Les informations générales relatives au présent Appel d'Offres National Ouvert peuvent être obtenues par les soumissionnaires, aux heures et jours ouvrables, dès publication du présent avis, au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés) sis au 8ème étage de l'Immeuble Ministériel n° 2, porte 807.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF), Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés) sis au 8ème étage de l'Immeuble Ministériel n° 2, porte 807, dès publication du présent avis, et sur présentation d'une quittance de versement au Trésor public d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) Francs CFA** au titre des frais d'achat du DAO. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, téléphone).

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme tels, accompagnée d'une clé USB contenant une copie électronique de l'offre en fichier Word et du DQE en fichier EXCEL respectivement marqués comme tels, devra parvenir au Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF), Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés sis au 8ème étage, porte 807) de l'Immeuble Ministériel n° 2, au plus tard le **01 août 2022** à 13 heures et devra porter la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0157/AONO/MINFOF/CSPM/FC- PSFE/22 DU 31 MAI 2022
POUR LES TRAVAUX DE REPROFILAGE DES VOIES D'ACCÈS, DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04)
FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPES À ÉNERGIE SOLAIRE, DE CURAGE DE DEUX (02) MARES NATURELLES ET
D'INSTALLATION DES CANALISATIONS D'ALIMENTATION DESDITES MARES DANS LE PARC NATIONAL DE
WAZA*

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de **six (06) mois.**

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission **de trois millions (3 000 000) Francs CFA** établie par un établissement financier ou une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO.

Cette caution devra rester valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront être datées de moins de trois (03) mois, établies postérieurement à la date de signature de l'avis. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

a) L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **01 août 2022** à 14 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Fonds Commun PSFE, dans la salle des conférences de la Coordination du Fonds Commun, sise au 2^{ème} étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre.

b) Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des offres ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Les critères d'élimination des offres sont les suivants :

- 1) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après le délai de 48 heures;
- 2) Fausses déclarations ou Pièces falsifiées ;
- 3) Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 4) Absence de la caution de soumission ;
- 5) Absence d'un sous-détail des prix ;
- 6) Capacité financière inférieure à 50 millions FCFA ;
- 7) Absence de la déclaration d'engagement signée du soumissionnaire ;
- 8) Absence du rapport de visite de site avec photos à l'appui ;
- 9) Note technique inférieure à 70% de l'ensemble des critères essentiels ;
- 10) Somme TTC des contrats exécutés et justifiés des trois (03) dernières années ;
- 11) Chiffre d'affaire des (03) dernières années calculé sur les marchés exécutés supérieur à cinquante millions (50 000 000).

1. LES PRINCIPAUX CRITERES D'EVALUATION

Selon le système binaire Oui/ Non, les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La présentation de l'offre;
- 2) Les références antérieures du soumissionnaire;
- 3) Les caractéristiques du matériel, des équipements et des outils de travail;
- 4) Le délai d'exécution;
- 5) L'expérience du personnel;
- 6) La note technique (méthodologie, organigramme, planning).

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme aux dispositions du DAO et la proposition financière jugée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés) sis à l'immeuble ministériel n° 2, porte 807 Yaoundé-Cameroun.

Les soumissionnaires peuvent demander des renseignements par écrit (lettre, email). Les réponses du MINFOF à ces demandes faites dans le délai réglementaire seront communiquées à tous les soumissionnaires par écrit et en même temps dans un délai d'au moins quatorze (14) jours avant la fin du délai de soumission.

**NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :
673 20 57 25/ 699 37 07 48 »**

YAOUNDE le 31 Mai 2022

Le MINISTRE

NDONGO JULES DORET

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

COMMUNIQUE N° 78/22/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG./- PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE N°04 BIS/AONO/MINESEC/CIPM/2022 DU 22 AVRIL 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires COMMUNIQUE :

L'Entreprise ci-après désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert lancé en procédure d'urgence susmentionnée, pour les travaux de Construction d'un Bloc Pédagogique de huit (08) Salles de classe + Bureaux + toilettes + tables-bancs au Lycée de FOYETT, Région de l'Ouest, département du Noun, Arrondissement (**PHASE 1**), de la manière suivante :

N°AO	OBJET	ATTRIBUTAIRE	IMPUTATION	MONTANTS TTC FCFA	DELAI (Jours)
04 Bis	Travaux de Construction d'un Bloc Pédagogique de huit (08) Salles de classe + Bureaux + toilettes + tables-bancs au Lycée de FOYETT, Région de l'Ouest, département du Noun, Arrondissement (PHASE 1).	SORCIPHARMA	56 25 105 01 561733 523314	72 000 000	120

Le responsable de ladite entreprise est invité à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le **Service des Marchés Publics**, bâtiment "C" **porte 813**, pour l'établissement des projets des Lettres-Commandes correspondants.

Les autres soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine, au **Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés**, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de **main levée de caution de soumission**. /-

YAOUNDE le 21 Juin 2022

Le **MINISTRE**

NALOVA LYONGA

COMMUNE DE KOLOFATA

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/C.KTA/CIPM/TBEC/2022 DU 09/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE GREA, DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BIP MINEDUB EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE GREA, COMMUNE DE KOLOFATA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive

- Les travaux préparatoires ,
- Les terrassements ;
- La maçonnerie en fondation ;
- La maçonnerie en élévation ;
- La charpente et la couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

Seize millions cinq cent mille (16 500 000)

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Avis de consultation restreinte est ouverte aux Entreprises pré-qualifiées de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis de consultation. Par le présent Avis de consultation restreinte, les entreprises pré-qualifiées sont invitées à fournir dans leurs offres, les Informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB exercice 2022, transféré à la Commune de Kolofata pour un montant global TTC de **16 500 000 F CFA**.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de consultation peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès du secrétariat de la Commune de Kolofata

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu au secrétariat de la Commune de Kolofata, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **Vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** auprès de la recette municipale de la Commune de Kolofata,

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de consultation devra être déposée contre récépissé sous pli fermée auprès du secrétariat de la Commune de Kolofata au plus tard : le **30/06/2022 à 09 heures** porter la mention :

« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES 002/AONO/C-KTA/CIPM/TBEC/2022 DU 09/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE GREY, DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues. >>

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (MO) est de **trois (03) mois** calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Trois cent trente-trente mille (330 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du

Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 30/06/2022 à 10 heures** précises la Commune de Kolofata. En présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

13. Evaluation des offres :

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1. Critères éliminatoires

13.1.1. Pièces administratives

- a- Absence d'une pièce administrative ou non conforme ;
- b- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- c- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;

13.1.2. Offre technique

- a) Dossier Incomplet ou pièces non conformes. non régularisé ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Non satisfaction, au moins, à **trente-deux (32) critères essentiels** sur **quarante-neuf (49)**.

13.1.3. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **49 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Présélection sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **10 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **11 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Kolofata, Autorité Contractante (AC). attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatrevingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la commune de Kolofata

MAROUA le 9 Juin 2022

Le MAIRE

YERIMA

COMMUNE NKOLAFAMBA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 23 JUIN 2022 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DANS LES CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Nkolafamba, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour l'équipement en matériel médical dans les Centres de Santé Intégrés de la Commune de Nkolafamba (MEVEN; NKOLAFAMBA; NKOMBASSI; LADA), Département de Mefou et Afamba, Région du Centre, suivant l'allotissement ci – dessous :

LOT	Désignation / Localité	Montant TTC (FCFA)	Délai
1	Equipement en matériel médical au CSI de MEVEN	8 500 000	Un (01) mois
2	Equipement en matériel médical au CSI de NKOLAFAMBA	8 500 000	Un (01) mois
3	Equipement en matériel médical au CSI de NKOMBASSI	8 000 000	Un (01) mois
4	Equipement en matériel médical au CSI de LADA	8 000 000	Un (01) mois
TOTAL		33 000 000	

2. Consistance des prestations

Le matériel objet des présentes fournitures comprend :

- Boite d'accouchement
- Table d'accouchement INOX
- Speculum en INOX
- Pèse-bébé mécanique
- Pèse-personnes
- Tensiomètre spengler
- Stéthoscope de LITTMAN
- Oscope ophtalmoscope
- Thermomètre digital
- Boite de chirurgie complète
- Plateau en INOX moyen
- Lit d'hospitalisation
- Table de chevet
- Matelas haute densité en skai
- Glucomètre one touch Ultra
- Centrifugeuse homatocrite (S.R)
- Microscope binoculaire
- Réfrigérateur à gaz 310 L
- Bancs d'attente de 3 mètres
- Groupe électrogène de secours 5,5 KVA
- Chaise roulante avec accoudoirs
- Armoire classeur de bureau deux battants
- Motocyclette Les travaux préparatoires et études ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **huit millions cinq cent mille (8 500 000) FCFA** pour les lots **1 et 2**, puis **huit millions (8 000 000) FCFA** pour les lots **3 et 4**.

4. Allotissement

Les prestations du présent appel d'offres sont constituées en **quatre (04) lots**.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine de **l'équipement médical**. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) **MINSANTE**, exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la Mairie de Nkolafamba, Secrétariat général, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

Visite du site de la fourniture

La visite de site n'est pas obligatoire et le soumissionnaire pourra simplement s'engager sur l'honneur.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la **Mairie de Nkolafamba**, Secrétariat général, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale de Nkolafamba** d'une somme non remboursable de **trente-cinq mille (35 000) F.CFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, e-mail, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la **Commune de Nkolafamba**, au plus tard le **19 juillet 2022 à 12 heures**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Nkolafamba. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

N°008/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 23 JUIN 2022

POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DANS LES CENTRES DE SANTE INTEGRES DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE ; LOT N°...

(À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la fourniture est de **un (01) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **cent soixante-dix mille (170 000) F CFA pour les lots 1 et 2**, puis **cent soixante mille (160 000) F CFA pour les lots 3 et 4**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Les offres seront reçues le **19 juillet 2022 à 13 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de Nkolafamba.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres seront déclarées irrecevables.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le **19 juillet 2022 à 13 heures**, par la **Commission Interne de Passation des Marchés** dans sa salle de réunions de la Commune de Nkolafamba.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées par le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique, aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

15.1 Critères éliminatoires

Absence de la caution de soumission ;

Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;

Omission d'un Sous détail d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;

Absence ou non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative sous 48 heures après l'ouverture des plis ;

Dossier ayant obtenu à l'issue de l'analyse technique moins de 70% des critères essentiels.

15.2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

i) Attestation et rapport de visite du lieu de livraison (02 oui) ;

ii) Personnel d'encadrement (02 oui)

iii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (02 oui)

iv) Références de l'entreprise (01 oui)

v) Capacité financière (01 oui) ;

vi) Méthodologie d'exécution (02 oui) ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 8 sur 10 des critères essentiels** énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation.

15. Attribution

Le contrat sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 70%, soit 8/11 des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

NB : CHAQUE SOUMISSIONNAIRE NE SERA ADJUDICATAIRE QUE DE DEUX LOTS MAXIMUM.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service Technique de la Commune de Nkolafamba.

Nota : « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS A LA CONAC AU 1517 ».

Additif à l'appel d'offres

Le Maire de Nkolafamba se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 23 Juin 2022

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N° 00018/C/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 17 JUIN 2022 QUALIFICATION DES CONSULTANTS OU GROUPE DE CONSULTANTS SUITE À L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°0009 /AMI/MINEPIA/CPC/2022 DU 25 AVRIL 2022, RELATIF À LA PRÉ-QUALIFICATION DE CONSULTANTS OU GROUPE DE CONSULTANTS POUR LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT LAITIER.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° 00475/D/MINEPIA/SG/DAG/2022 du 17 juin 2022, Les entreprises ci-après ont été retenues pour la suite de la procédure de passation du marché :

Soumissionnaire	Note / 100	Rang
Groupement Ste OGIVE / TGV	98,5	1 ^{er}
PLANET INTEGRATED CONSULTANTS	90,5	2 ^{ème}
Global Study Maintenance and Construction	90	3 ^{ème}
TDR CONSULTING Sarl	83,5	4 ^{ème}

Lesdites entreprises sont invités à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour la suite de la procédure de passation du marché y afférent.

A l'application de ce délai, le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales se réserve le droit de ne pas considérer l'entreprise n'ayant respecté les délais, sans qu'il y ait lieu à réclamation. /-

YAOUNDE le 17 Juin 2022

Le **MINISTRE**

DR TAIGA

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

DECISION N° 0259/B1/10601/D/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2022 DU 15 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/MINEDUB/CIPM/2022 DU 11/04/2022 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS INFORMATIQUES ET ACCESSOIRES, LA CONCEPTION ET LE DÉVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME MOBILE DU LOGICIEL D'APPLICATION DU SUIVI INFORMATISÉ DU FONCTIONNEMENT DES ECOLES ET DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL ENSEIGNANT (SIFEMPE).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE,

Vu la Constitution du Cameroun ;

Vu la Loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la Gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;

Vu La Loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics en ses termes non contraire au Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Education de Base;

Vu le Décret N°2018/366 du 20/06/2018 portant Codes des Marchés Publics ;

Vu Décret n°2018/0001/PM du 05 janvier 2018 portant création d'une plateforme de dématérialisation dans le cadre des marchés publics et fixant ses règles d'utilisations ;

Vu Le Décret n°2018/0002/PM du 05 janvier 2018 fixant les conditions et modalités de passation des marchés publics par voie électronique au Cameroun ;

Vu La Circulaire N°00000456/C /MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités publiques pour l'Exercice 2022;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/MINEDUB/CIPM/2022 du 11/04/2022 pour la fourniture des matériels informatiques et accessoires, la conception et le développement d'une plateforme mobile du logiciel d'application du Suivi Informatisé du Fonctionnement des Ecoles et des Mouvements du Personnel Enseignant (SIFEMPE) ;

Vu le Procès Verbal de la CIPM du 25/05/2022;

Vu les nécessités de service ;

- DECIDE -

Article 1^{er} : Le Marché de l'Appel d'Offres susvisé est attribué ainsi qu'il suit :

Objet du Marché	Montant TTC (FCFA)	Adjudicataire	Délais de Livraison
Fourniture des matériels informatiques et accessoires, conception et développement d'une plateforme mobile du logiciel d'application du Suivi Informatisé du Fonctionnement des Ecoles et des Mouvements du Personnel Enseignant (SIFEMPE)	174 812 625 (cent soixante-quatorze millions huit cent douze mille six cent vingt-cinq)	ETS VARESE SERVICES BP. 604 Yaoundé, Tél: 698 301 328	04 (Quatre) Mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 15 Juin 2022

Le *MINISTRE*

ETOUNDI NGOA Laurent Serge



MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DECISION N° 286/22/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/DU 21 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires.

- Vu La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités ;
- Vu La loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;
- Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu le décret n°22018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
- Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu La circulaire n°0000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finance au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et les autres entités publiques pour l'exercice 2022;
- Vu la proposition d'attribution n° 041 du 15 juin 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Enseignements Secondaires.

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après désignée est attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert lancé en procédure d'urgence **N°04 BIS/AONO/MINESEC/CIPM/2022 DU 22 Avril 2022** pour les travaux de Construction d'un Bloc Pédagogique de huit (08) Salles de classe + Bureaux + toilettes + tables-bancs au Lycée de FOYETT, Région de l'Ouest, département du Noun, Arrondissement (**PHASE 1**), de la manière suivante :

N°AO	OBJET	ATTRIBUTAIRE	IMPUTATION	MONTANTS TTC FCFA	DELAI (Jours)
04 Bis	Travaux de Construction d'un Bloc Pédagogique de huit (08) Salles de classe + Bureaux + toilettes + tables-bancs au Lycée de FOYETT, Région de l'Ouest, département du Noun, Arrondissement (PHASE 1).	SORCIPHARMA	56 25 105 01 561733 523314	72 000 000	120

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 21 Juin 2022

Le **MINISTRE**

NALOVA LYONGA

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N° 00474 /D/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 17 JUIN 2022 PORTANT QUALIFICATION DES CONSULTANTS OU GROUPE DE CONSULTANTS SUITE À L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°0007 /AMI/MINEPIA/CPC/2022 DU 25 AVRIL 2022 RELATIF À LA PRÉ-QUALIFICATION DE CONSULTANTS OU GROUPE DE CONSULTANTS EN VUE DE L'ÉTUDE ARCHITECTURALE POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DE MVOG-BETSI (YAOUNDÉ).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publics pour l'Exercice 2022 ;

Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics.

Considérant l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°0007 /AMI/MINEPIA/CPC/2022 DU 25 AVRIL 2022 relatif à la pré-qualification de consultants ou groupe de consultants en vue de l'étude architecturale pour le réaménagement de la clinique vétérinaire de Mvog-Betsi (Yaoundé).

DECIDE :

Article 1^{er} : Les entreprises ci-après ont été retenues pour la suite de la procédure de passation du marché :

Soumissionnaire	Note / 100	Rang
MANGO TEC	100	1 ^{er}
POLYGONE Sarl	95	2 ^{ème}
BERIT Sarl / TTCE Sarl	85	3 ^{ème}

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 17 Juin 2022

Le MINISTRE

DR TAIGA

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE
D'URGENCE N°018/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 DU 17 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DES
ÉQUIPEMENTS DE JEUX ET DE LOISIRS À LA STATION NAUTIQUE DE MAGA**

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
 56 23 150 01 330004 524418.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs lance, pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour la fourniture des équipements de jeux et de loisirs à la Station Nautique de Maga sur financement du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022.

2. Consistance des prestations

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

N°	Désignation	Unité	Qté
1	Toboggan enfants (3 à 10 ans)	u	1
2	Trampoline	u	1
3	Balancoire de 2 places	u	2
4	Jeux sur ressort de deux places	u	1
5	Vélo de sport	u	1
6	Balancelle de 2 places en bois couverte	u	1
7	Table de ping-pong standard	u	1
8	Baby-foot	u	1
9	Lit de plage en bois	u	2
10	Grand parasol (tente de 50 places) semi fermé	u	1
11	Vidéo projecteur	u	1
12	sonorisation		
12.1	Console son ampli intégré de 2x1000 watts minimum + casque dj stéréo	u	1
12.2	Baffle de 2000 watts (la paire)	paire	1
12.3			

Micro

u

12.4	Trepied de baffle	u	2
12.5	Trepied de table (petit)	u	2
12.6	Trépied de micro (grand)	u	2
12.7	Cable d'installation + fiche	ens	1
12.8	Ordinateur complet	u	1
12.9	Amplificateur force de 3000 watts minimum	u	1
12.10	Ecran LED 65"	u	1
12.11	Stabilisateur électrique 220 Volts	u	2
13	Rallonge professionnelle multi prises 6 ports	u	2
14	Onduleur de 1500 VA	u	1

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **rente millions (30 000 000)** Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont organisées en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINTOUL de l'exercice 2022 sur l'imputation budgétaire 56 23 150 01 330004 524418.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, sur présentation de l'original d'une quittance de **cinquante mille (50 000) francs CFA** non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

9. Remises des offres

Les offres sont établies en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies marqués comme tels). **Une version numérique des offres techniques et financières gravée sur CD-ROM ou dans une Clé USB doit également être transmise (Version Word/Pdf pour l'offre technique et Version Excel pour l'offre financière)**. Elles devront être scellées, cachetées et parvenir à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage au plus tard le **14 juillet 2022 à 11 heures**, heure locale, sur décharge et porteront la

mention :

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°018/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 DU 17 JUIN 2022**

*pour la fourniture des équipements de jeux et de loisirs à la Station Nautique de Maga
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum pour exécuter la prestation, objet du présent appel d'offres, est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

Ce délai comprend le temps nécessaire pour produire toute la documentation technique, acquérir/fabriquer, transporter les équipements sur le lieu d'utilisation, installer les équipements et réceptionner les prestations exécutées.

La livraison devra avoir lieu à la Station Nautique de Maga dans le département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **six cent mille (600 000) Francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres et établi par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances (MINFI).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, précisément l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances ou la présence d'une caution de soumission n'ayant aucun lien avec le présent appel d'offres entraînera le rejet immédiat de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés** et ayant une parfaite connaissance de leurs offres respectives.

Elle aura lieu le 14 juillet 2022 à **12 heures**, heure locale, dans la salle de conférences annexe, porte 119, 1er étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires ci-après sont valables autant pour l'évaluation du dossier administratif que pour l'évaluation des offres techniques et financières.

Il s'agit de :

- 1.1 Dossier administratif incomplet ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;
- 1.2 Absence de la caution de soumission lors de la séance de dépouillement ou la présence d'une caution de soumission n'ayant aucun lien avec le Dossier d'Appel d'Offres ;
- 1.3 Fausse déclaration ;
- 1.4 Absence des fiches techniques émanant du fabricant pour les équipements proposés en couleur dans l'original ;
- 1.5 Non-respect d'au moins 4/5 des critères essentiels ;
- 1.6 Non-conformité aux spécifications techniques des fournitures (moins de 80% pour un ou plusieurs équipements) ;
- 1.7 Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- 1.8 Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché durant les trois dernières années.

2 Critères essentiels de qualification :

- 2.1 Situation financière ;
- 2.2 Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- 2.3 Garantie et Service Après-Vente ;
- 2.4 Délai de livraison ;
- 2.5 Présentation générale de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont la proposition financière a été évaluée la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 205, 2ème étage, Tél : **222 22 35 69**.

En outre, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**.

YAOUNDE le 17 Juin 2022

Le *MINISTRE D'ÉTAT*

MAIGARI BELLO BOUBA

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/ DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2022 DU 21 JUIN 2022 RELATIF A LA FOURNITURE, AUX TRAVAUX D'INSTALLATION ET A LA MISE EN SERVICE D'UN ECRAN FLOTTANT INTERNE COMPLET DANS LE BAC 3 SUPER DU DEPOT SCDP DE BAFOUSSAM.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2022

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du programme des invariants, le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) lance, pour le compte de cet Organisme, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à **la fourniture, aux travaux d'installation et à la mise en service d'un écran flottant interne complet dans le bac 3 Super du dépôt SCDP de BAFOUSSAM.**

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres comprennent les tâches décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **deux cent huit millions six cent quatre-vingt-sept mille francs (208 687 000 F) CFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais installées au Cameroun, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement de la SCDP de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire **S08N1.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House de la SCDP), Tel : (+237)233 40 54 45, Poste 12060 ou +(237) 650 21 02 64, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au-dessus du Club House B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64 / Fax (+237) 233 40 47 96 dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent vingt-cinq mille francs (125 000 F) CFA** payable dans le compte N° **33598800001-89** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **14 juillet 2022 à 09h00min**, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (237) 233 40 54 45 ,Poste 12060/ Fax(237) 233 40 47 96 avec la mention:

« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/ DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2022 DU 21 JUIN 2022 RELATIFA LA FOURNITURE, AUX TRAVAUX ET A LA MISE EN SERVICE D'UN ECRAN FLOTTANT INTERNE COMPLET DANS LE BAC 3 SUPER DU DEPOT SCDP DE BAFOUSSAM »

« À N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture et l'exécution des travaux est de **210 jours (09 mois calendaires)**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant de quatre million deux cent mille francs (4 200 000) FCFA.

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **14 juillet 2022 à 10h00min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des Offres.

Il s'agit notamment :

● Dossier administratif

- Absence d'une pièce du dossier administratif dans les plis à l'ouverture des offres ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Pièce administrative jugée non conforme à l'ouverture des Offres et non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet.

● Offre technique

Non-obtention d'au moins 80% des critères essentiels à l'évaluation technique, soit la non-validation d'au moins quatre

(04) critères essentiels sur cinq (05).

- **Offre financière**

- Non-conformité des documents suivants aux modèles prescrits par le DAO :

- Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;

- Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

- Absence de la lettre de soumission financière timbrée et signée.
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

14.1. Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (Oui/Non) et se fera sur la base des critères suivants :

- | | |
|--|---------|
| ● Références de l'Entreprise | Oui/non |
| ● Moyens matériels | Oui/non |
| ● Moyens humains | Oui/non |
| ● Méthodologie et planning d'exécution des travaux | Oui/non |
| ● Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du Marché | Oui/non |

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés : Téléphone (+237) 233 40 54 45 (poste 12060) ou (+237) 650 21 02 64.

Les plans, les documents techniques et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP à Douala, à la Direction Technique (DTEC), Sous-Direction des Projet, Etudes et Suivi des Travaux (SDPEST) : Tél (+237) 679 51 88 84 ou 694 84 06 08.

Visite du site

Une visite du site est nécessaire à chaque candidat dès la publication de présent Appel d'Offres. A la diligence de l'Ingénieur du Marché, celle-ci fera l'objet d'une délivrance d'une attestation de visite de site signée par le Chef du dépôt de Bafoussam.

DOUALA le 21 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE MAKARY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/C- MAKARY/CIPM/2022 DU 04/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE MAKARY, DANS LA COMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public (B.I.P.) de la république du Cameroun, au titre de l'exercice budgétaire 2022, le Maire de la Commune d'arrondissement de MAKARY ; Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE MAKARY, DANS LA COMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME NORD.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont dans le descriptif annexé au dossier d'Appel d'Offres et constituées de :

DESIGNATIONS	QUANTITES	DELAIS
TRAVAUX PREPATOIRES ; TERRASSEMENT ; FONDATIONS ; MACONERIES - ELEVATION MENUISERIE METALLIQUE PLOMBERIE ELECTRICITE ; PEINTURE ;	01	03 MOIS

3. Cout Prévisionnel

La provision budgétaire est de 30 000 000 (Trente Millions) Francs CFA

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit Camerounais spécialisées dans les prestations définies, en règle avec la réglementation en vigueur, et en possédants les capacités administratives, techniques, et financière requise. La participation des entreprises en groupement ou en sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le BIP Au titre de l'exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offre peut être consulté aux heures ouvrables auprès du secrétariat général, de la Mairie de MAKARY sis au siège de ladite Commune BP : 28 MAKARY

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables du secrétariat général, de la Mairie de MAKARY, sis au siège de ladite Commune ; dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 50 000 (Cinquante mille francs CFA)

9. Remises des offres

7-1- sous peine de rejet, le soumissionnaire doit produire son offre en (07) sept exemplaire donc un (01) original et (06) copies.

7-2. chaque offre doit être rédigée en Français ou en Anglais, et présentée en pli unique contenant trois sous-plis (un pour le DOSSIER ADMINISTRATIF, un pour la PROPOSITION TECHNIQUE et un pour l'OFFRE FINANCIERE). Les plis et les sous-plis doivent être fermés et scellés avec les compositions et les mentions indiquées dans le règlement de la consultation. Le pli unique doit porter uniquement la mention suivante:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/C- MAKARY/CIPM/2022 DU 04/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE MAKARY, DANS LA COMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME NORD.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maitre d'Ouvrage pour exécution des travaux est de trois (03) mois à compter de la date de notification des travaux de l'ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

8-2 Chaque soumissionnaire devra joindre à ces pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumission de **Six cent mille (600 000) francs** CFA. Établie selon le modèle indiqué, dans le DAO, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le ministère en charge des finances, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

8-3 Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par toutes autorités compétentes.

8-4 Elles devront obligatoirement dater au mois de (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

8-5 Tout offres non conforme aux prescriptions du présent DAO sera déclaré irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une bancaire de premier ordre agréé par le ministère en charge des finances, ou le non-respect des modèle des pièces du dossier de consultation.

13. Ouverture des Plis

9-1 L'ouverture des offres s'effectuera en un(01) temps, dans la salle de délibération de la commune de MAKAR, le **29/06/2022 à 11 heures** en présence des soumissionnaires ou de leurs représentant dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

9-2 Tous les plis et sous-plis devront être ouverts.

9-3 la lecture des éventuels rabais est obligatoire, dans les mêmes formes que celle de la soumission financière et de tous les éléments.

14. Critères d'évaluation

11-1 Critères éliminatoires particuliers

Toute offres non conforme aux prescriptions du dossier, d'appel d'offres sera déclarée irrecevable, particulièrement :

L'absence d'un sous-pli ;

L'absence d'une pièce administrative ;

La non-conformité de l'offre technique aux spécifications du dossier d'appel d'offres ;

La présence de fausses pièces ou de fausses déclarations ;

11-2 critères essentiels :

L'appréciation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier de consultation :

La présentation générale des offres ;

Les références de l'entreprise dans le domaine ;

La qualité du personnel technique

La disponibilité des moyens logistiques ;

La note méthodologique de l'exécution des prestations ;

La conformité de la fourniture aux spécifications techniques ;

La capacité financière.

11-3 Qualification technique

La qualification technique s'obtiendra après satisfaction des sept (07) critères essentiels ci-dessous.

A défaut d'offres ayant satisfait les sept critères sus énumérés, une qualification alternative de la meilleure offre devrait pouvoir s'effectuer, en toute rigueur, objectivité et équipèpour permettre à la fin, si possible, dans l'intérêt du projet, une proposition alternative d'attribution.

Chaque critères est validé après satisfaction de 75% au moins de ses conditions.

11-4 Evaluation financière

A l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui non pas été éliminées au cours de l'évaluation technique, seront évaluées financièrement.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et l'ensemble des prescriptions y relatives.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, adm

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée par la mise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès des services techniques de la Commune de MAKARY sis au siège de ladite Commune, BP ; 28 MAKARY.

MAROUA le 7 Juin 2022

Le MAIRE

ABGASSI ADOUM

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !